Groupe ornithologique normand

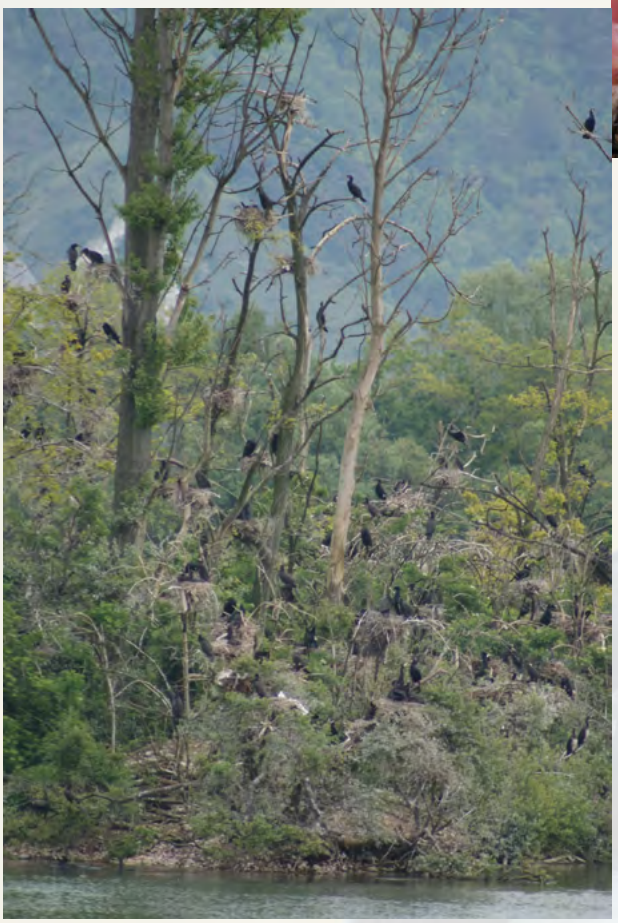

RRN 2013

Réseau des réserves de Normandie

Des espaces protégés pour les oiseaux, la faune et la flore

Septembre 2012 à août 2013

Éditorial

Gérard Debout

Au cours de cette année, le réseau des réserves du GONm s'est enrichi de deux nouveaux sites, dans les Marais de Carentan, à Graignes et à Saint-Hilaire-Petitville dans la Manche.

Le réseau des réserves du GONm compte 32 réserves. Le GONm est le seul organisme normand qui, à la fois, gère une RNN (Réserve naturelle nationale : Vauville) et une RNR (Réserve naturelle régionale : Marais de la Taute). Au total, il intervient sur plus de 670 ha pour la protection de l'avifaune normande. Le GONm est désormais propriétaire de 215 ha dans les marais de Carentan (dans la vallée de la Taute essentiellement, et dans la vallée de l'Aure), Corneville (dans la vallée de la Risle) et Saint-Sylvain (dans la plaine de Caen).

Ces achats sont motivés par le constat que seuls les sites acquis pour être protégés le sont réellement, les mesures réglementaires étant insuffisantes sur le long terme.

Le réseau de réserves du GONm fonctionne grâce aux aides de divers organismes d'État (DREAL), de collectivités (Région de Basse-Normandie, départements de la Manche et de l'Eure), mais essentiellement grâce aux fonds propres du GONm, de l'AESN et grâce aussi à deux sponsors privés : Cemex et Veolia-Eau. Le réseau fonctionne au quotidien grâce à de nombreux adhérents dont 19 conservateurs bénévoles et grâce à 7 salariés impliqués directement dans le fonctionnement de ce réseau. Toutes ces personnes se réunissent une fois par an, cette année le 24 novembre 2012, afin de faire le bilan de l'année 2011-2012 et d'établir les projets de l'année suivante.

Notre réseau de réserves joue un rôle essentiel pour la protection de plusieurs espèces d'oiseaux à fort intérêt patrimonial en Normandie. À titre d'exemple, le cormoran huppé qui est un nicheur marin à répartition mondiale restreinte compte près de 1400 couples nicheurs en Normandie, soit 20 % de l'effectif français : 99 % des nicheurs normands sont protégés car ils se reproduisent dans les réserves du GONm.

Autre exemple, la réserve de Tatihou est désormais la principale colonie française de goéland argenté (espèce en fort déclin) et l'une des deux seules du pays à compter plus de 1 000 couples nicheurs.

Nous développons plusieurs thèmes de recherche sur certaines de ces espèces. Pour le cormoran huppé par exemple, voici les thèmes de recherche : étude de la démographie, de la dispersion, de la biologie de reproduction, mais aussi de la pollution marine par la recherche des macrodéchets dans les nids (en collaboration avec Bretagne vivante), de l'écologie alimentaire (en collaboration avec le CNRS – CEFE à Montpellier, et l'Université de Rennes).

Les réserves du GONm sont des lieux de la protection, mais aussi de recherche scientifique.

Photo du haut : goélands argentés à la Réserve de Tatihou (G. Debout)
Photo du bas: cormoran huppé nicheur à la Réserve B. Braillon de Saint-Marcouf (G. Debout)

Sommaire

Éditorial 2
Sommaire 3
Les actualités de l'année 2013 4
Nouvelles du réseau de réserves 4
Le réseau de réserves du GONm 5
2013 : année des réserves du GONm 8
Images des réserves 13
Les suivis 14
Impact de la tempête de mars 2013 sur la réserve de Saint-Marcouf 14
La gestion 15
Gérer les réserves des Marais de Carentan 15
Gérer la végétation à Berville-sur-Seine 16
Le bilan des nicheurs au printemps 2013 17
Oiseaux marins 17
Le bilan de la saison internuptiale 2011 - 2012 21
Autres intérêts naturalistes 23
Flore 23
Insectes 23
Coup de projecteur sur … les réserves des Marais de Carentan 24
L'année des réserves sur la réserve du hameau Vaultier 28
Suivi des espèces nicheuses d'intérêt patrimonial sur les Réserves GONm des Marais de Carentan : une saison 2013 exceptionnelle 31
Succès reproducteur du cormoran huppé (*Phalacrocorax aristotelis*) dans les Réserves GONm du Cotentin et du Bessin en 2013 36
Les limicoles nicheurs de l'île de Tatihou en 2013 39
Les oiseaux nicheurs terrestres de la Grande Île de Chausey 42
Remerciements 48
Crédits 48

Les actualités de l'année 2013

Nouvelles du réseau de réserves

Falaises et îles, grands plans d'eau, marais, dunes, plaine, une grande variété de milieux, une grande richesse ornithologique et naturaliste. Les principales colonies d'oiseaux de mer normandes sont des réserves du GONm ; mais aussi les marais les plus riches des marais de Carentan et de la Risle, le plan d'eau le plus remarquable de la vallée de la Seine (Grande Noë), le site normand le plus survolé par les migrateurs (Carolles), etc …

Les réserves du GONm abritent les principales colonies normandes de grand cormoran, de goéland marin, d'huîtrier, presque tous les cormorans huppés, les sternes, les seuls harles huppés français, mais aussi des butors, des aigrettes, des hérons cendrés, des garde-bœufs, des busards, des faucons pèlerins, des œdicnèmes, courlis cendrés, vanneaux … et encore fauvette pitchou, gorge-bleue, grand corbeau, gros-bec, phragmite aquatique, bécasseau variable, etc.

De septembre 2012 à août 2013, le réseau de réserves du GONm a connu un certain nombre d'événements :

- L'approbation et la mise en œuvre du plan de gestion de la RNR des Marais de la Taute ;
- La réalisation de plans de gestion pour les réserves du GONm qui ne sont pas en Réserves naturelles labellisées : réserves des Marais de Carentan, Jobourg, Bréville-les-Monts et Saint-Sylvain ;
- L'acquisition d'une parcelle d'1ha65a93ca à Colombières, dans la Vallée de l'Aure ;
- Le recrutement de Yannick Jacob (réserves du littoral cauchois)
- Le remplacement de François Jeanne par Delphine Aubry (animation du réseau).

Les 32 réserves qui constituent le réseau de réserves du GONm se répartissent géographiquement ainsi : 17 dans la Manche, huit dans le Calvados, une dans l'Orne, deux dans l'Eure et quatre en Seine-Maritime.

Réserve de Tatihou (G. Debout)

Le réseau de réserves du GONm

En 2013, le réseau des réserves ornithologiques compte 32 réserves. Au total, le GONm gère sur plus de 675 ha pour la protection de l'avifaune normande et est propriétaire de plus de 215 ha : marais de Carentan, Corneville, Saint-Sylvain.

Les modalités de classement (gestionnaire par convention, propriétaire-gestionnaire) des terrains sont présentées ci-dessous.

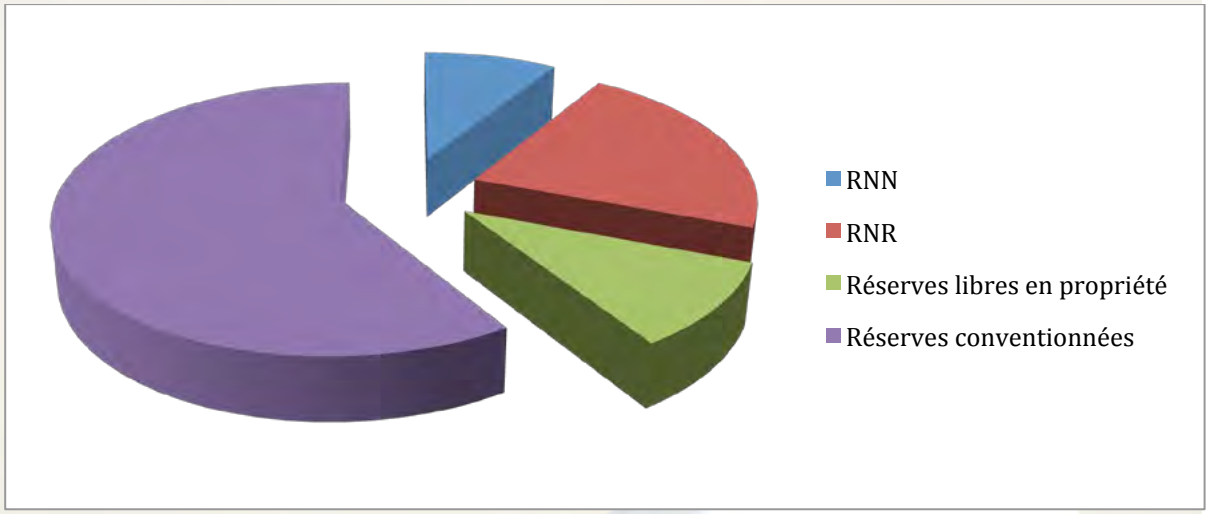

Proportion des superficies des réserves du GONm en fonction des statuts

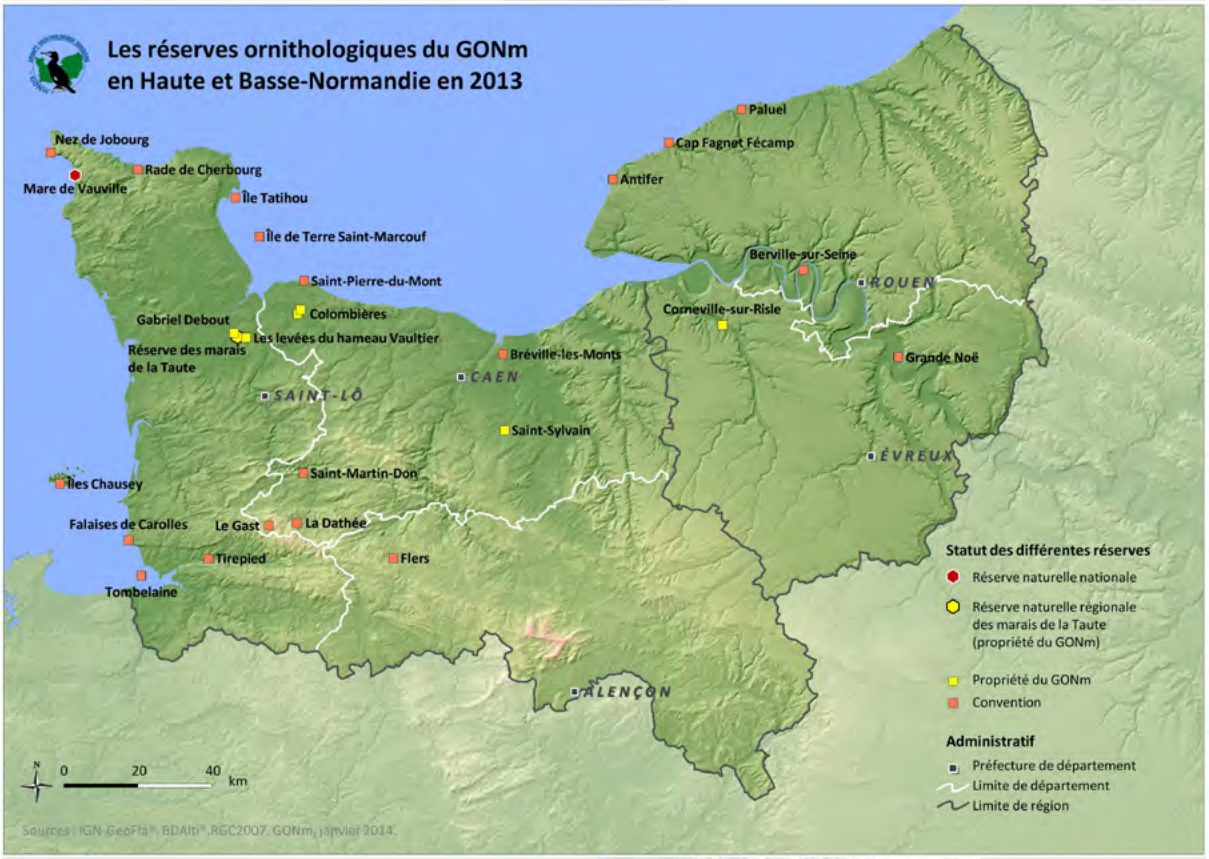

Carte des réserves ornithologiques du GONm

Toutes les informations concernant les conservateurs bénévoles et les salariés responsables des réserves sont synthétisées dans le tableau ci-dessous (nous avons indiqué en gras les réserves naturelles).

Animation du réseau et ERG en 2012-2013 Gérard Debout (bénévole) et Delphine Aubry (salariée)					
n°	**code**	**Réserve**	**Bénévoles**	**Gardes salariés**	**Salariés responsables**
1	M01	Tombelaine	Luc Loison		Delphine Aubry
2	M02	Tirepied	Jean Collette		
3	M03	Falaises de Carolles	Paul Sanson	Sébastien Provost	
4	M04	Chausey	Gérard Debout	Fabrice Gallien	
5	**M07**	**RNN Mare de Vauville**	Joëlle Riboulet Gérard Debout	Thierry Démarest	
6	M08	Nez-de-Jobourg	Philippe Allain	Régis Purenne	Delphine Aubry
7	M10	Tatihou	Alain Barrier		
8	M11	Saint-Marcouf /Île de Terre – B. Braillon	Gérard Debout		
9	**M14**	**Saint-André-de-Bohon**	**RNR des Marais de la Taute** – Alain Chartier		
10	**M15**	**Graignes/Prés de Rotz**			
11	**M17**	**Montmartin/Cap**			
12	**M18**	**Montmartin/Pénème**			
13	**M19**	**Saint-Hilaire-Petitville - Caréculée**			
14	**M21**	**Graignes/Les Défends - Jeanne Frémond**			
15	M22	Saint-Hilaire-Petitville - Gabriel Debout	Alain Chartier		
16	M23	Graignes/Les Levées Vaultier			
17	C04a	Colombières			
18	C04b	Colombières			
19	M20	Rade de Cherbourg	Jocelyn Desmares		
20	C01	Saint-Pierre-du-Mont	Martial Müller		
21	C05	Le Gast	Thierry Lefèvre		
22	C06	La Dathée	Stéphane Lecocq		
23	C07	Saint-Martin-Don	Thierry Lefèvre		
24	C10	Bréville-les-Monts	Marc Deflandre	James Jean Baptiste	
25	C12	Saint-Sylvain	Jacques Girard	James Jean Baptiste	
26	O02	Flers	Étienne Lambert		
27	E01	Grande Noë	Christian Gérard	Virginie Radola	Fabrice Gallien
28	E04	Corneville-sur-Risle	Bernard Lenormand		
29	SM1	Antifer	Cyriaque Lethuillier	Yannick Jacob	
30	SM2	Fécamp	Gilles Le Guillou	Yannick Jacob	
31	SM4	Paluel	Gilles Le Guillou	Yannick Jacob	
32	SM5	Berville-sur-Seine	Baptiste Regnéry	Virginie Radola	

Liste des réserves ornithologiques du GONm, conservateurs et salariés responsables.

Le tableau suivant recense les différentes informations concernant les différentes réserves ornithologiques du GONm (les réserves dont le GONm est propriétaire sont en **gras** et, la réserve acquise en 2013 figure en rouge).

Codes	Réserves	Date de création	Propriétaires	Convention avec …	Superficie
M01	Tombelaine	1985	CdL	CdL et SyMEL	4 ha
M02	Tirepied	1990	Propriétaire privé	Propriétaire	2 ha
M03	Carolles	1993	CdL et privés	CdL et SyMEL	18 ha
M04	Chausey	1987	SCI	SCI : partie terrestre SCI, CdL, SyMEL : DPM	68 ha
M07	Vauville	1970	CdL, commune et privé	État	60,25 ha
M08	Nez-de-Jobourg	1965	Propriétaire privé	Propriétaire	6 ha
M10	Tatihou	1990	CdL	CdL et SyMEL	21 ha
M11	Île de Terre/Saint-Marcouf	1967	Domaine privé de l'État	MNHN	3,5 ha
M14	**L'Ermitage**	1994	GONm	Propriétés du GONm	148,22 ha
M15	**Les Prés de Rotz**	1994			
M17	**Le Cap**	1996			
M18	**Pénème**	1996			
M19	**La Caréculée**	1999			
M21	**Les Défends - Jeanne Frémont**	2006			
M22	**Gabriel Debout**	2010	GONm	Propriétés du GONm	37,41 ha
M23	**Levées Vaultier**	2012			
M20	Rade de Cherbourg	2002	Domaine privé de l'État	Marine nationale	Linéaire 4 km Superficie 2ha
C01	St-Pierre-du-Mont	1980	Propriétaire privé	Propriétaire	Linéaire 1 km
C04a	**Colombières**	1992	GONm	Propriété du GONm	2,28 ha
C04b	Colombières	2013	GONm	Propriété du GONm	1,66 ha
C05	Le Gast	1988	Inst. Int. du Bassin de la Sienne, privés	AAPPMA et propriétaires	4,15 ha
C06	La Dathée	1987	Commune de Vire	Commune	4 ha
C07	Saint-Martin-Don	1993	Propriétaire privé	Propriétaire	11 ha
C10	Bréville-les-Monts	1996	Propriétaire privé	Propriétaire	0,77 ha
C12	**Saint-Sylvain**	2010	GONm	Propriété GONm	4 ha
O02	Flers	1994	Commune	Commune	32 ha
E01	Grande Noë	1987	Établissement public foncier de Normandie	Convention avec syndicat mixte Base de Léry-Poses	67 ha
E04	**Corneville-s-Risle**	1997	GONm	Propriétés du GONm	28,69 ha
SM1	Antifer	1991	Propriétaires privés	Propriétaires	Linéaire 1,5 km
SM2	Cap Fagnet	2001	Commune et privés	Commune et propriétaires	43 ha
SM4	Paluel	2003	EDF	EDF	55 ha
SM5	Berville-sur-Seine	2007	Commune, Cemex et privés	Cemex et commune	64,51 ha

Statuts des réserves et superficies

2013 : année des réserves du GONm

GONm 2013 : ANNEE DES RESERVES

Chantiers, stages, animations

Le réseau des réserves du GONm

Ce programme réservé aux adhérents propose un grand nombre de rendez-vous qui vous permettront de découvrir ou de redécouvrir les réserves du GONm lors d'animations ou de stages ; vous pourrez participer à leur gestion en nous aidant lors de chantiers de conservation. Erreur ! Signet non défini.

100 rendez-vous sur les réserves du GONm en 2013 dans la Manche, le Calvados, l'Orne, l'Eure et la Seine-Maritime :
5 stages
15 chantiers
80 animations

à Tombelaine, Tirepied, Chausey, Carolles, Vauville (RNN), Jobourg, Cherbourg, Tatihou, Marais de Carentan (RNR et autres), Dathée et Gast, Saint-Sylvain, Flers, Corneville, Grande Noé, Berville-sur-Seine, Cap Fagnet

Une grande richesse à protéger et à gérer

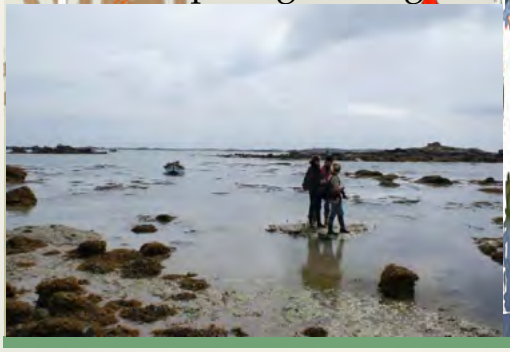

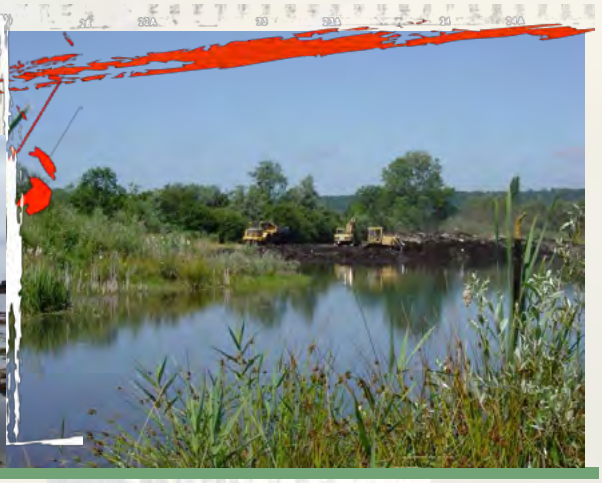

2013 : ANNEE DES
RESERVES DU GONm

L'année des réserves a été l'occasion pour plus d'adhérents du GONm de découvrir leurs réserves. Le fil de discussion ouvert il y a un an sur le forum du GONm (http://forum.gonm.org/viewtopic.php?f=12&t=644) a reçu plus de 14 500 visites : bien plus de personnes ont cherché une information sur le réseau de réserves du GONm que les autres années grâce à cette action.

Le concours photo lancé à l'occasion de cette année des réserves du GONm en 2013 http://forum.gonm.org/viewtopic.php?f=5&t=646 n'a pas reçu l'écho que nous escomptions : tant pis pour ceux qui n'ont pas joué, ils n'ont pas gagné. Thierry Grandguillot, Franck Letellier et Pascal Bernardin ont chacun gagné le prix promis : une visite particulière de la réserve de Chausey à bord du doris du GONm (aller-retour Granville-Chausey offert par le GONm). Pour ceux qui aiment la nature et les oiseaux, quoi de mieux que Chausey ! pour les remercier de leur participation, ils recevront à l'AG de mars 2014 un cadeau supplémentaire : l'atlas des oiseaux nicheurs de Normandie.

Tombelaine mai 2013 (Thierry Grandguillot)

RNR des Marais de la Taute et phragmite aquatique (Franck Letellier)

Fulmar boréal à Saint-Pierre-du-Mont (Pascal Bernardin)

Rousserolle effarvatte à Vauville (Pascal Bernardin)

30 rendez-vous supplémentaires (animations, stages, conférences, etc.) ont été proposés cette année, soit 163 propositions qui ont accueilli 2 858 personnes (contre 2 405 en 2012). Ce surcroît d'audience sur le terrain auquel s'ajoute les 14 500 visites du fil de discussion ouvert sur le forum du GONm (et sans compter les visites aux pages réserves du site du GONm) sont un encouragement.

Les réserves du GONm sont des lieux de protection, d'étude et lorsque cela est possible, de découverte et de sensibilisation du public à la nature. Pour cela, des animations et des stages pour adultes et/ou enfants sont organisés dans certaines réserves ou à leur périphérie. Ces animations sont annoncées par voie de presse, par les offices de tourisme locaux, dans les calendriers départementaux, dans le programme annuel du GONm, sur son site Internet et son forum (www.gonm.org) et sur des dépliants spécifiques.

Le bilan des animations pour la saison 2012-2013 est présenté dans le tableau suivant.

Réserve	Animations					
	Grand public		Groupes et scolaires		Stages et conférences	
	Nombre	Participants	Nombre	Participants	Nombre	Participants
Tombelaine	6	73				
Tirepied	1	16				
Carolles	12	93	3	72	7	660
Chausey	7	8	2	71	5	67
Mare de Vauville	22	167	30	884		
Nez-de-Jobourg	3	15				
Tatihou	5	27				
RNR et Marais de Carentan	4	73				
Rade de Cherbourg	1	13				
Le Montanglier	3	30				
Flers	1	3				
Grande Noë	20	138	24	394		
Corneville-sur-Risle	1	18	1	23		
Cap Fagnet	2	7				
Berville-sur-Seine	3	6				
Total 2013	**91**	**687**	**60**	**1444**	**12**	**727**
Total 2012	69	549	55	1343	9	513

Bilan des animations sur les réserves du GONm en 2012-2013

Images des réserves

Saint-Pierre-du-Mont (G. Debout)

À gauche : Colombières, nouvelle acquisition ; le gué pour y accéder (G. Debout)
À droite : traces de phoque sur les vasières de Chausey (G. Debout)

Les suivis

Recensement des nids à Tatihou (méthode des transects - 29/05/2013 (R. Purenne)

Impact de la tempête de mars 2013 sur la réserve de Saint-Marcouf

Impacts de la tempête des 11 et 12 mars 2013 sur la réserve de l'Île de Terre : perte d'une importante partie du rempart au nord-est de la réserve, mortalité des goélands notamment, recouvrement de la pointe nord-ouest de l'île par les galets, décapage du couvert végétal (R. Purenne)

État de la végétation au 19 mars après la tempête de mi-mars (lavatères "grillées") (R. Purenne)

La gestion

Gérer les réserves des Marais de Carentan

Étrépage et exportation hors de la réserve (G. Debout

À gauche : curage des fossés (G. Debout). Rappelons que nos réserves des marais de Carentan comptent une longueur de plus de 35 km de fossés.
À droite, le toit de la station de recherche en réfection (G. Debout)

Gérer la végétation à Berville-sur-Seine

Exemple d'écorçage ayant entraîné la mort de plusieurs saules (F. Gallien)

Ancien espace colonisé par les saules.
Les produits de coupe sont regroupés (à gauche) de manière à former des abris pour la petite faune (F. Gallien)

Arrachage du solidage du Canada (F. Gallien)

Le bilan des nicheurs au printemps 2013

Gérard Debout

Oiseaux marins

Nombre de couples	Fulmar boréal	Fou de Bassan	Grand cormoran	Cormoran huppé
Listes rouges régionales nicheurs[1]	BN : EN HN : EN	BN : CR	BN : LC HN : LC	BN : LC HN : CR
Total 2013	**18**	**1**	**1074**	**1305**
Total 2012	19	6	1157	1275+
Maximum 2009-11	57	5	1180	1185
Maximum 2006-08	19	0	1318	1166
Maximum 2003-05	30	0	1482	1263

Fulmar boréal

Désormais, le fulmar boréal ne se reproduit que sur deux réserves : il est désormais absent du Nez-de-Jobourg et du Cap Fagnet. Entre 2011 et 2012, les effectifs avaient fortement chuté, déclin qui s'inscrit dans une évolution générale sur les côtes françaises entamée depuis le début du siècle, mais particulièrement prononcé en Normandie.

Fou de Bassan

En 2013, il est difficile de conclure sur l'effectif de fou de Bassan qui a réellement fréquenté la réserve de Saint-Marcouf. Les premiers individus ont été observés le 19 mars avec la présence de 2 à 3 adultes sur l'île. En tout cas, aucune nidification certaine en 2013.

Grand cormoran

Le grand cormoran se reproduit sur six de nos réserves dont une en milieu dulçaquicole. La baisse des effectifs constatée depuis une dizaine d'années se confirme encore en 2013 : le minimum pour la décennie est atteint cette année (mais l'effectif fourni pour la Grande Noë n'est qu'une estimation).

Cormoran huppé

Après une chute importante observée à Chausey en 2008, l'effectif nicheur de cormoran huppé croît nettement depuis 2009 sur les sept réserves concernées : l'effectif total qui a été atteint en 2013 est un record.

Laridés

Nombre de couples	Goéland marin	Goéland brun	Goéland argenté	Mouette tridactyle	Mouette mélanocéphale	Mouette rieuse
Listes rouges régionales nicheurs	BN : LC HN : VU	BN : LC HN : EN	BN : NT HN : VU	BN : EN HN: EN	BN : NE HN : CR	BN : CR HN : VU
Total 2013	**1324**	**811**	**3255**	**1359**	**200**	**115**
Total 2012	1242+	777+	3384+	1583	1	70
Maximum 2009-11	1447	681	4402	1727	127	275
Maximum 2006-08	1299	399	4555	2006	161	488
Maximum 2003-05	1187	898	6118	3231	95	650

[1] D'après Debout 2012 (Liste rouge des oiseaux de Basse-Normandie. GONm, 76 pages) et Debout, G. 2013 (Liste rouge des oiseaux de Haute-Normandie. GONm, 51 pages).

Goéland marin

La colonie de goéland marin de Chausey représente 14 % de l'effectif nicheur français et presque 1 % de l'effectif européen ; l'ensemble du réseau de réserves du GONm compte 70 % des nicheurs normands (sites naturels et urbains compris).

Goéland brun

Le goéland brun est une espèce qui se porte mal en Normandie puisque la population nicheuse actuelle ne représente que 55 % de celle de 1978. Grâce à la réserve de Tatihou qui est, de loin, la principale colonie normande, nous réussissons à sauvegarder l'espèce qui, par ailleurs, est au bord de l'extinction tant à Saint-Marcouf qu'à Chausey.

Goéland argenté

Les effectifs de goéland argenté continuent de diminuer sur le réseau des réserves du GONm qui ne compte actuellement que 42 % du nombre de couples qui se reproduisaient encore sur ces sites il y a 10 ans.

Mouette tridactyle

Trois des réserves du GONm (Saint-Pierre-du-Mont, Antifer et Cap Fagnet) étaient trois des quatre sites de reproduction de la mouette tridactyle en Normandie. À Antifer, en 2013, il n'y avait aucun nicheur : la colonie doit être considérée comme éteinte. Depuis 2003, une diminution générale des effectifs est constatée ; cette disparition est sans doute un signe fort de la menace qui pèse sur cette espèce dans la région.

Mouettes mélanocéphale et rieuse

La réserve de la Grande Noë est la seule des réserves du GONm à accueillir des colonies de mouette mélanocéphale et de mouette rieuse. Malgré une forte chute en 2011 et 2012 en raison de la présence d'un pélican blanc, il est constaté une augmentation, particulièrement pour la mélanocéphale : après deux années blanches, la colonie s'est reconstituée et semble atteindre un effectif-record sous réserve que l'estimation grossière, proposée faute de mieux, soit exacte. Sur le long terme, le déclin des effectifs de rieuse est noté régulièrement depuis 2006, il a été brutalement aggravé par la présence du pélican blanc : 2013 marque un retour peut-être dû à une habituation à ce voisin encombrant.

Sternes

Nombre de couples	Sterne pierregarin	Sterne de Dougall	Sterne caugek
Listes rouges régionales des nicheurs	BN : EN HN : CR		BN : NE
Total 2013	**44**	**0**	**0**
Total 2012	48	1	50
Maximum 2009-11	93	6-7	111
Maximum 2006-08	140	0	2
Maximum 2003-05	111	0	0

Sterne pierregarin (G. Debout)

L'année 2013 est une très mauvaise année pour la reproduction des sternes. En effet, la sterne de Dougall et la sterne caugek n'ont pas niché à Chausey. La sterne pierregarin, (espèce en danger en Basse-Normandie et en danger critique en Haute) quant à elle, est aussi en déclin notamment à Chausey où seulement quatre couples reproducteurs ont été observés. À la Grande Noë, les effectifs sont dans la norme de ces dernières années.

Ardéidés

Nombre de couples	Héron cendré	Héron garde-bœufs	Aigrette garzette	Butor étoilé
Listes rouges régionales nicheurs	BN : LC HN : VU	BN : EN HN : NE	BN : LC HN : VU	BN : CR HN : CR
Total 2013	**124+**	**8**	**323+**	**4**
Total 2012	195	8	380+	4
Maximum 2009-11	219	5	409	3
Maximum 2006-08	246	8	432	4
Maximum 2003-05	256	0	352	4

Héron cendré

Le héron cendré n'est présent que dans une seule de nos réserves, à Bréville-les-Monts. Une tempête estivale a fait tomber de nombreuses branches et nids, aussi le comptage réalisé en décembre, une fois les feuilles tombées, sous-estime-t'il fortement l'effectif nicheur.

Aigrette garzette

L'aigrette garzette se reproduit dans cinq réserves. À la réserve de Bréville-les-Monts, pour les mêmes raisons que pour le héron cendré, l'effectif est sous-estimé.

Butor étoilé

Les réserves des Marais de Carentan sont le seul site qui accueille le butor étoilé. Plus généralement, ces réserves sont les seuls sites normands où l'espèce ne décline pas. C'est, en particulier, le cas dans l'ensemble des marais de Carentan où quatre des cinq chanteurs du PNR sont sur nos réserves qui, pourtant, ne représentent que moins de 1 % de la surface totale de marais.

Cygne et anatidés

Nombre de couples	Cygne tuberculé	Tadorne de Belon	Canard colvert	Canard chipeau	Sarcelle d'été	Canard souchet
Listes rouges régionales	BN : EN HN : EN	BN : LC HN : EN	BN : LC HN : LC	BN : CR HN : CR	BN : EN HN : CR	BN : EN HN : LC
Total 2013	**22**	**51+**	**45**	**2**	**3**	**4**
Total 2012	4	55+	50+	1	0	1
Maximum 2009-11		117	68	1	2	2
Maximum 2006-08		100	45	1	2	3
Maximum 2003-05		101	68	?	2	5

Nombre de couples	Fuligule milouin	Fuligule morillon	Eider duvet	Harle huppé
Listes rouges régionales	BN : CR HN : CR	BN : CR HN : VU	BN : NE HN :	BN : CR HN :
Total 2013	**7**	**12**	**0**	**3**
Total 2012	7	12	0	3
Maximum 2009-11	6	17	0	3
Maximum 2006-08	4	16	0	2
Maximum 2003-05	4	20	1	2

Fuligule milouin (G. Debout)

2013 aura été une mauvaise année pour la reproduction des anatidés. Notons quand même de rares points positifs comme le bon effectif du canard chipeau (espèce en danger critique dans les deux régions administratives), de la sarcelle d'été (en Basse-Normandie, espèce en danger). Le tadorne semble mal se porter, mais des méthodes fiables de recensement manquent.

Quant au harle huppé à Chausey (espèce en danger critique en Basse-Normandie) qui représente, rappelons-le, toute la population nicheuse française, 2013 aura été une bonne année avec un effectif de trois couples.

Limicoles

Nombre de couples	Huîtrier-pie	Vanneau huppé	Grand gravelot	Petit gravelot	Gravelot à c. inter.	Courlis cendré	Œdicnème criard
Listes rouges régionales	BN : VU HN : CR	BN : EN HN : EN	BN : EN HN : RE	BN : VU HN : EN	BN : VU HN : CR	BN : VU HN : CR	BN : VU HN : VU
Total 2013	**240**	**9**	**3**	**1**	**4**	**5**	**1**
Maximum 09-12	242	10	16	8	9	5	1
Maximum 06-08	241	5	13	3	8	2	-
Maximum 03-05	259	8	3	1	2	4	-

Sept espèces de limicoles se reproduisent dans notre réseau de réserves. 90 % des effectifs nicheurs normands d'huîtrier-pie sont sur nos réserves et l'année 2013 a permis de retrouver le niveau d'effectif connu les années précédentes. Par contre, l'année n'aura pas été très bonne pour les trois espèces de gravelots.

Dans les marais de Carentan, le vanneau huppé et le courlis cendré connaissent une seconde bonne année grâce à la pluviométrie et aux niveaux d'eau élevés du printemps.

Rapaces

Nombre de couples	Buse variable	Épervier d'Europe	Busard roseaux	Busard cendré	Faucon pèlerin	Faucon hobereau	Faucon crécerelle
Listes rouges régionales des nicheurs	BN : LC HN : LC	BN : LC HN : LC	BN : CR HN : CR	BN : CR HN : CR	BN : EN HN : VU	BN : VU HN : VU	BN : LC HN : LC
Total 2013	**6**	**2**	**4**	**6**	**2**	**2**	**1**
Max 2009-12	4	3	9	5	2	2	3

Six couples de busard cendré ont niché de manière certaine sur la RNR des marais de la Taute dont cinq couples sur la réserve du Cap et un couple sur Pénème. Ce sont les seuls couples nicheurs du PNR. Deux de ces couples ont produit quatre jeunes à l'envol.

Trois couples de busard des roseaux se sont établis dans la réserve des marais de Carentan (Pénème, le Cap et Prés de Rotz). Malheureusement, aucun succès. La réserve du GONm accueille 33 % des effectifs du PNR des marais du Cotentin et du Bessin

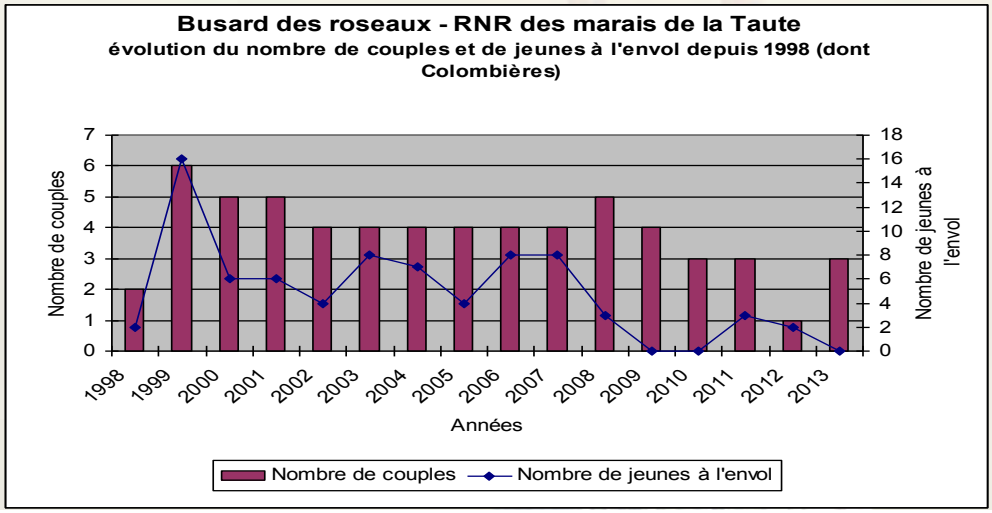

Le bilan de la saison internuptiale 2011 - 2012

Grand cormoran

Réserve (hivernage)	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Total	1359	1244	2256	1860	1114	1754	1339	411	1260	532	1203	1213

Effectif stabilisé à un niveau assez faible (les recensements de 2008 et 2010 n'étant que partiels) qui se situe à la moitié du pic atteint en 2003.

Cormoran huppé

Un total de 2 027 individus a été recensé aux dortoirs en décembre 2012 sur nos réserves. À Chausey, les cormorans huppés sont recensés au dortoir mensuellement à partir d'octobre, en collaboration avec les gardes du littoral (comptages d'octobre et de novembre). Maximal en octobre, l'effectif au dortoir diminue au fur et à mesure de l'approche de l'hiver pour atteindre un minimum en janvier.

Chausey	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier
Effectif 2009-2010	380	240	400	390
Effectif 2010-2011	1240	1229	474	472
Effectif 2011-2012	1810	1359	900	632
Effectif 2012-2013	1765	1025	975	496
Moyenne	1299	963	687	498

Oiseaux d'eau

L'hivernage du butor se maintient avec un effectif de sept oiseaux recensés, la grande aigrette progresse encore avec un effectif de 34 individus en hivernage sur nos réserves. La sarcelle d'hiver et le canard souchet ont profité des hauts niveaux d'eau (266 hivernants). Si, pour les espèces continentales, le constat varie, belle progression du milouin, déclin du morillon par exemple, on soulignera, une fois de plus, l'importance de l'hivernage continental du bécasseau variable sur nos réserves des marais de Carentan et la présence du chevalier culblanc sur ces mêmes réserves.

Réserve (hivernage)	Fuligule milouin	Fuligule morillon	Harle piette	Vanneau huppé	Pluvier doré	Bécassine marais	Chevalier culblanc	Bécasseau variable
Total 2013	1520	60	6	9071	93	225	4	700
Total 2012	515	198	12	2345	61	450	0	940

Les suivis effectués à Vauville sont intéressants en ce sens qu'ils permettent de mettre en évidence les parts respectives de différents facteurs sur l'importance de l'hivernage des oiseaux d'eau. Depuis de nombreuses années, nous pensions que la hauteur d'eau dans les mares était le facteur explicatif le plus pertinent pour expliquer la plus ou moins grande abondance des oiseaux d'eau en hiver sur la RRN. Ce facteur, s'il est en effet important, n'est pas le seul qui influence la présence des oiseaux sur la Mare de Vauville. En effet, la quiétude semble réellement influencer l'hivernage des oiseaux. Au cours de l'hiver 2001-2002, la mare avait débordé et la réserve naturelle avait été fermée du 15 mars au 26 juin. Cette année, la montée des eaux a été plus précoce et la fermeture s'est étalée du 3 janvier au 16 juin 2013. Durant cette période, la fréquentation du public a été quasiment nulle et la population d'oiseaux hivernants et migrateurs a nettement augmenté par rapport aux années précédentes, principalement en février et mars. L'absence de dérangement corrélée à d'importants niveaux d'eau est donc à l'origine de cette augmentation sensible des populations.

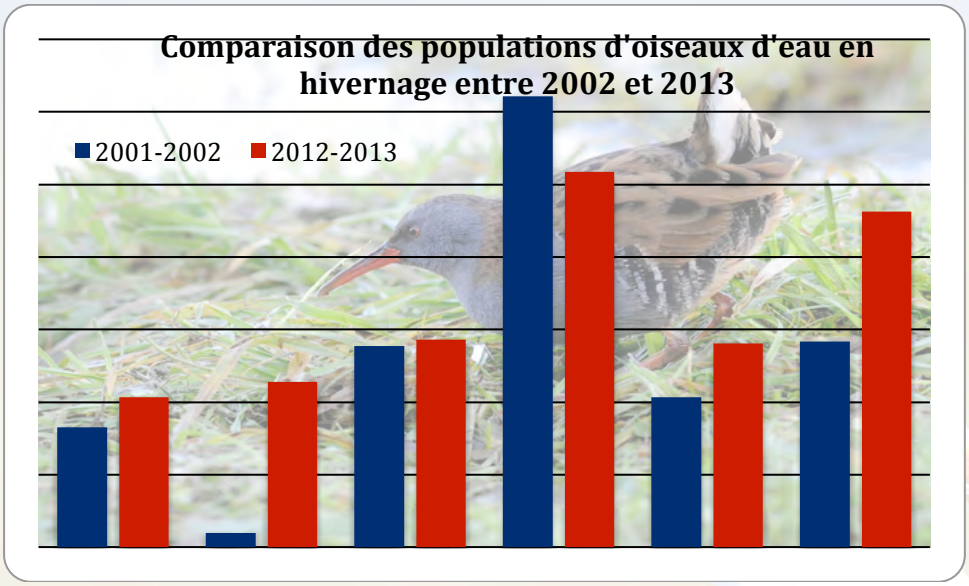

Si l'on prend la moyenne mensuelle depuis l'hiver 2001-2002 jusqu'à aujourd'hui, le constat est d'autant plus marqué. D'octobre à décembre, les chiffres moyens depuis 10 ans sont relativement proches de ceux de l'hiver 2012-2013, avec une augmentation toutefois sensible de 19 à 35%. Mais, pour les mois de janvier à mars, l'augmentation est de 58 à 167%.

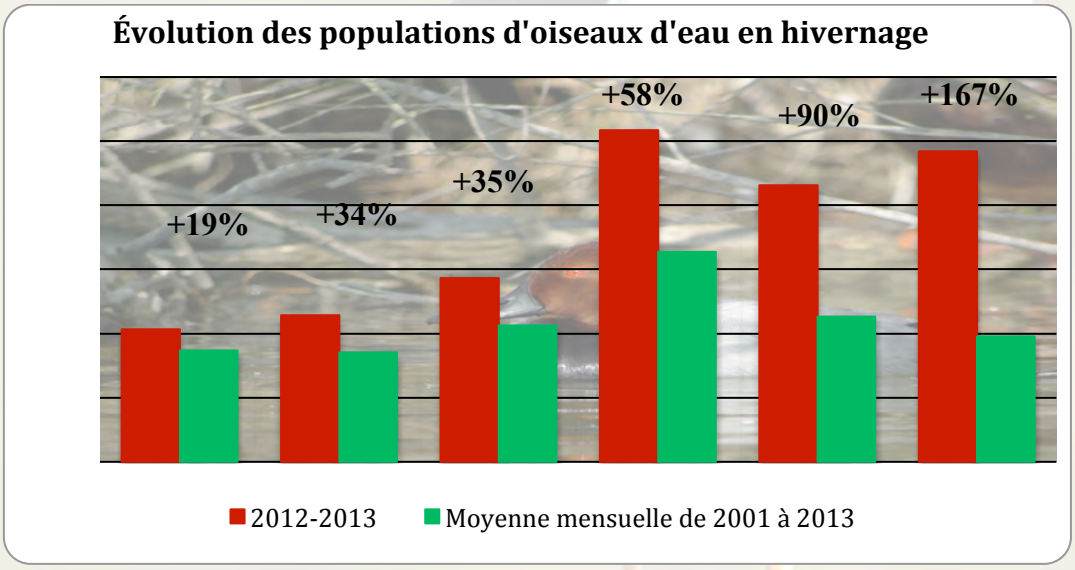

Si les niveaux d'eau favorisent la présence des oiseaux de la réserve, la quiétude a un réel impact et permet à la réserve naturelle d'exprimer ses potentialités quant à l'accueil des oiseaux d'eau en hiver. L'hiver 2012-2013 a donc permis à la réserve naturelle de jouer pleinement son rôle pour l'accueil des oiseaux d'eau. En moyenne, plus de 700 oiseaux ont fréquenté la réserve naturelle au cours de l'hiver, soit un record depuis l'hiver 2001-2002.

Autres intérêts naturalistes

Flore

Vauville : les compléments d'inventaires se poursuivent afin, d'une part, de valider et confirmer les espèces connues sur la réserve et, d'autre part, de rechercher de nouvelles espèces. Cette année encore, plusieurs découvertes ont été réalisées. Le plan de gestion 2012-2016 faisait état de : 341 espèces et 33 non revues depuis 1974. Au total, 363 espèces sont confirmées, 49 espèces observées au cours des dix dernières années n'ont pas encore été revues et 24 espèces non pas été observées depuis 1974.

Berville : la réserve présente un grand intérêt floristique avec la présence de onze espèces d'intérêt patrimonial (espèces rares à très rares en Haute-Normandie) dont une protégée au niveau régional. Le site abrite toujours des cortèges de plantes aquatiques à semi-aquatiques peu fréquents, dont 14 plantes peu communes en Haute-Normandie (*Veronica anagallis-aquatica, Bidens tripartita, Ceratophyllum demersum…).*

Nom commun	Nom scientifique	Liste rouge H-N	Statut H-N
Hottonie des marais	*Hottonia palustris*	X	RR, protection régionale
Cotonière blanc-jaunâtre	*Gnaphalium luteoalbum*	X	RR
Naïade majeure	*Najas marina*	X	RR
Souchet brun	*Cyperus fuscus*	X	RR
Samole de Valérand	*Samolus valerandi*	X	RR
Scirpe à une écaille	*Eleocharis uniglumis*	X	RR
Euphorbe des marais	*Euphorbia palustris*	X	R
Renoncule divariquée	*Ranunculus circinatus*		R
Bidens penché	*Bidens cernua*		R
Laîche vésiculeuse	*Carex vesicaria*		R
Rorippe faux-cresson	*Rorippa palustris*		?R
Laîche faux-souchet	*Carex pseudocyperus*		AR
Glycérie aquatique	*Glyceria maxima*		AR
Laîche aiguë	*Carex acuta*		AR
Laîche distique	*Carex disticha*		AR
Hydrocotyle commune	*Hydrocotyle vulgaris*		AR

Insectes

Vauville : bien que la donnée ne soit pas très récente, elle n'en demeure pas moins nouvelle pour la réserve naturelle : il s'agit de l'orthétrum brun (*Orthetrum brunneum*), qui a été observe par E. Pesquet en 2005 sur la réserve naturelle. C'est en envoyant une donnée datant du mois d'août 2012, et provenant de la Grande Vallée de Vauville, que cette adhérente du GONm, s'est souvenue d'une observation effectuée en 2005. Elle avait conservé des photos qui ont permis de confirmer la présence de cette espèce qui n'est actuellement connue qu'au sud d'une ligne Carentan-Lessay et de façon très sporadique, soit à plus d'une cinquantaine de kilomètres de Vauville.

Coup de projecteur sur … les réserves des Marais de Carentan

Gérard Debout

Code : M14 : l'Ermitage, commune de Saint-André-de-Bohon (2,07 ha)
M15 : les Prés de Rotz, commune de Graignes (24,90 ha)
M17 : le Cap, commune de Montmartin-en-Graignes (34,2 ha)
M18 : Pénême, commune de Montmartin-en-Graignes (36,47 ha)
M19 : la Caréculée, commune de Saint-Hilaire-Petitville (18,92 ha)
M21 : les Défends-Jeanne Frémont, commune de Graignes (31 ha)
M22 : Gabriel Debout, commune de Saint-Hilaire-Petitville (27,61 ha)
M23 : Levées du Hameau Vaultier, commune de Graignes (7,39 ha)
C04 : Colombières (4,1 ha)

Statut de la réserve : Propriétés du GONm ; la majeure partie est désignée en Réserve Naturelle Régionale (RNR) depuis le 24 juin 2011.
Superficie : 190 ha (dont 147,5 ha en RNR)
Nom du conservateur : Alain Chartier
Nom des salariés : Régis Purenne (suivis), François Jeanne jusqu'en janvier puis Delphine Aubry (administration)

Le GONm crée progressivement depuis 1992 un ensemble de réserves dans les « Marais de Carentan », tels qu'on les désignait auparavant, désormais appelés Marais du Cotentin et du Bessin.

Toutes ces réserves ont été créées après acquisition par le GONm de parcelles parfois abandonnées par l'agriculture, mais pas toujours. Ces acquisitions ont été réalisées grâce aux fonds propres du GONm (économies patiemment accumulées grâce aux études réalisées pour le GONm par des adhérents bénévoles), grâce aux dons et legs de nos adhérents, grâce à l'aide du WWF, de l'Union européenne, de l'État pour des acquisitions ponctuelles mais surtout de l'AESN.

Elles sont toutes situées au sein de la ZPS et Site Ramsar des Marais du Cotentin et du Bessin sur le territoire du Parc naturel régional éponyme dans deux vallées :

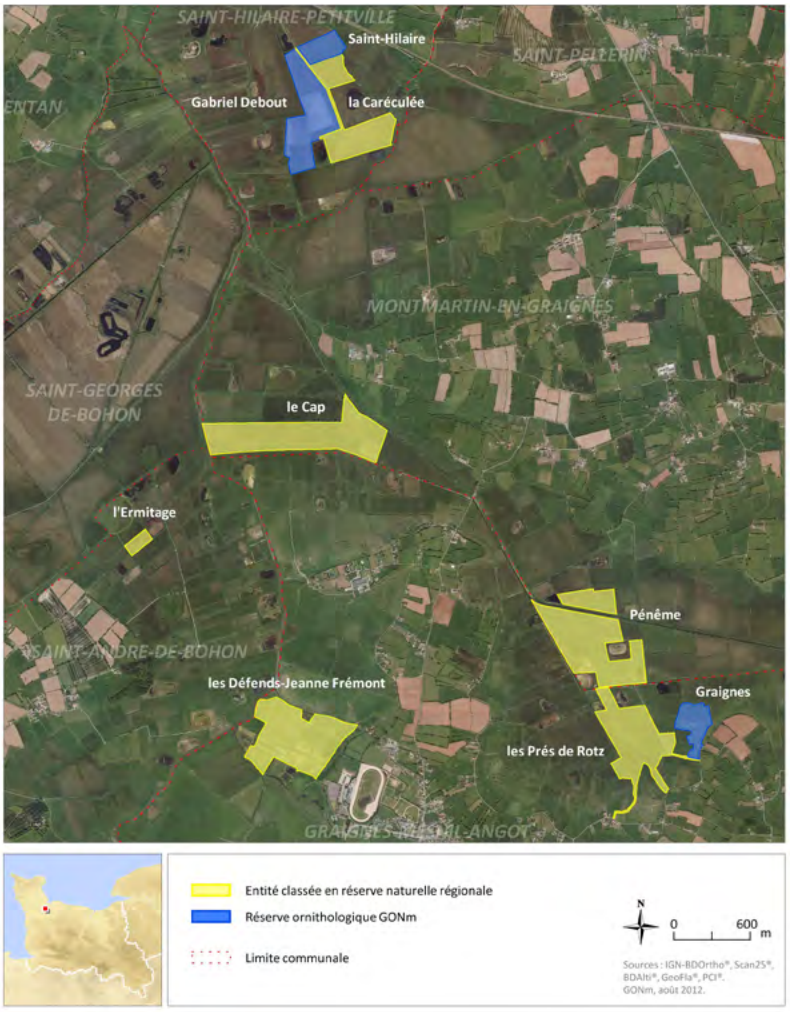

- La majorité dans la vallée de la Taute au sud-est de Carentan, dans le département de la Manche ;
- Une petite partie dans la vallée de l'Aure, dans le Calvados.

Au total, nous distinguons neuf sites reconnus dont six sont en RNR depuis juin 2011. La carte ci-contre montre plus en détail les réserves de la vallée de la Taute situées sur quatre communes qui sont, du nord au sud : Saint-Hilaire-Petitville, Montmartin-en-Graignes, Saint-André-de-Bohon et Graignes.

Toutes ces réserves sont d'**accès interdit** pour des raisons évidentes de quiétude, mais on peut en découvrir une bonne partie en marchant sur la berge aménagée du Canal Vire-Taute qui traverse Pénème.

Ces réserves sont gérées par le GONm, la RNR a repris les modalités de gestion appliquées depuis 1992 (ce plan de gestion de la RNR a été validé au cours du premier semestre 2013, d'abord par le CSRPN puis par le CR de Basse-Normandie). Les principes qui gouvernent cette gestion sont les suivants :

- Maintien d'un horizon dégagé ce qui conduit à l'enlèvement des ligneux, sauf ponctuellement ;
- Maintien voire renforcement du caractère humide du milieu ce qui nous conduit à gérer les niveaux d'eau de façon à avoir une nappe affleurante jusqu'à début mai : pour cela, nous cherchons à maîtriser les niveaux d'eau dans les fossés situés dans les réserves sans interagir avec les riverains ;
- Maintenir une structure végétale diversifiée grâce, si possible, à une activité agricole menée par des agriculteurs locaux avec des activités agricoles adaptées : fauche tardive ou pâturage extensif ; c'est dans ce cadre que le GONm a été le premier organisme à signer des baux à clauses environnementales dans le département de la Manche.

Ces réserves sont donc, tout à la fois, un site de préservation et de développement du patrimoine naturel, mais aussi un site expérimental de gestion agricole du patrimoine naturel et de gestion d'un milieu humide où les niveaux d'eau et la préservation de la ressource en eau (qualitativement et quantitativement) sont aussi des objectifs.

En résumé, depuis le début des acquisitions, la mise en œuvre d'une gestion adaptée a permis un accroissement de la valeur patrimoniale des réserves du GONm.

47 espèces d'oiseaux inféodées aux zones humides dont 28 espèces nicheuses et 32 hivernantes et/ou migratrices sont prises en compte dans les plans de gestion. Parmi les 28 espèces nicheuses :

- Sept espèces sont en danger critique d'extinction en Normandie : sarcelle d'hiver, canard chipeau et locustelle luscinioïde), râle des genêts, butor étoilé, busard des roseaux, busard cendré, ces quatre dernières sont en outre inscrites à l'annexe 1 de la directive européenne 79/409 ;
- Cinq en danger d'extinction en Normandie : sarcelle d'été et canard souchet, vanneau huppé, pipit farlouse et gorge-bleue à miroir, cette dernière étant à l'annexe 1.

Parmi les principales espèces hivernantes et/ou migratrices spécifiques des zones humides, sept espèces sont en danger critique d'extinction : butor étoilé, combattant varié, faucon émerillon, héron garde-bœufs, chevaliers culblanc et guignette et hibou des marais. La présence du phragmite aquatique (espèce mondialement menacée) est notable.

Pour les autres groupes systématiques, le bilan patrimonial est, lui aussi, remarquable :

- Plantes : une espèce est inscrite à l'Annexe I de la Directive « Habitats » (orchis négligé), une protégée nationalement (flûteau nageant), cinq sont classées sur la liste rouge armoricaine : butome en ombelle, orchis incarnat, trèfle d'eau, pigamon jaune, lentille d'eau sans racine ;
- Invertébrés : présence de la planorbe naine (mollusque protégé nationalement) et pour les insectes, *Tetrix ceperoi* (criquet vulnérable), *Conocephalus dorsalis* (criquet quasi menacé) et une libellule quasi menacée, l'agrion joli ;
- Poissons : une espèce en danger critique d'extinction : anguille d'Europe. Trois vulnérables : grande alose, saumon atlantique et brochet ;
- Amphibiens, deux espèces d'intérêt national à surveiller : triton crêté et rainette.

On rencontre neuf habitats patrimoniaux dont trois très rares et en régression (roselière turficole à *Lathyrus palustris* et *Lysimachia vulgaris*, prairie humide de fauche à *Lysimachia vulgaris* et *Cirsium dissectum,* tourbière alcaline à *Schoenus nigricans* et *Carum verticillatum)*.

Pénème (G. Debout)

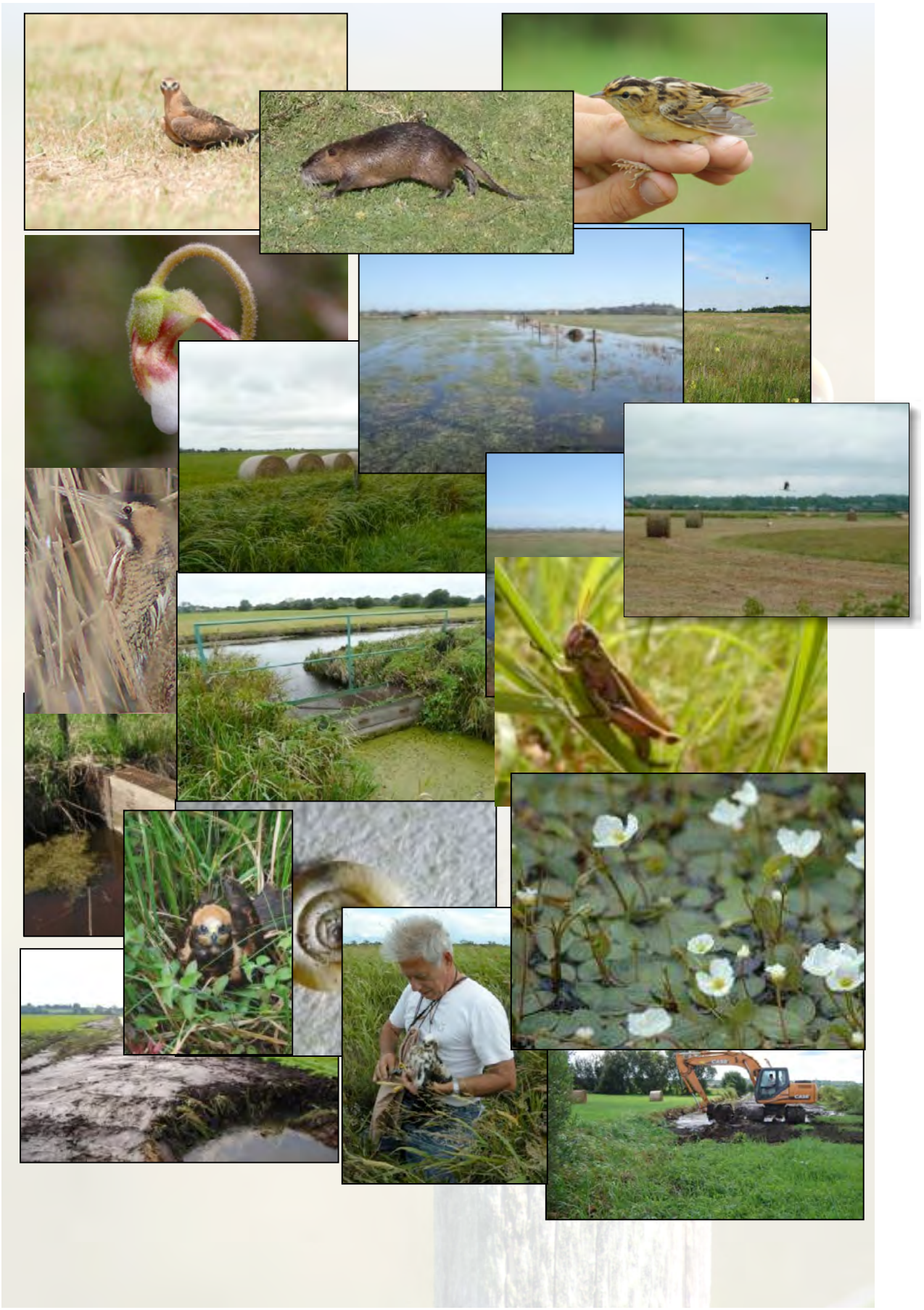

L'année des réserves sur la réserve du hameau Vaultier

Alain Chartier, Conservateur

Nouvelle réserve du GONm dans les marais du Cotentin et du Bessin, la réserve du Hameau Vaultier, acquise en 2012, a fait l'objet d'un suivi régulier par Maéva Dufour et moi-même. De nombreux travaux de réhabilitation et de gestion y ont été menés en 2013.

D'une surface de 7,4 ha, elle était composée jusqu'en septembre :

- de 5,2 ha de prairies pâturées jusqu'aux premières inondations automnales (au plus 1,4 UGB/ha) ;
- d'un peu moins d'un ha fauché annuellement, puis pâturé en regain ;
- d'une ancienne hutte de chasse, que nous avons convertie en station de recherche ;
- d'une ancienne mare de gabion de 1 ha ;
- d'une mare encore plus ancienne, de 0,2 ha envahie par la végétation.

Sarcelle d'été (A. Chartier)

Avant tout aménagement, la réserve a accueilli bon nombre d'espèces patrimoniales nicheuses (traquet tarier, bergeronnette flavéole, bruant des roseaux, phragmite des joncs, alouette des champs, sarcelle d'été, canard colvert, foulque macroule) ou dont le territoire de nidification inclut la réserve (courlis cendré, vanneau huppé, caille des blés, coucou gris, pipit farlouse).

La réserve a aussi été fréquentée par les hérons, la grande mare étant très exploitée (butor étoilé, héron cendré, aigrette garzette et grande aigrette durant toute la période, par le héron pourpré et le héron garde-bœufs en période migratoire ou de dispersion). Si la cigogne blanche, la mouette rieuse s'y nourrissent aussi régulièrement, les rapaces la traversent et y tentent parfois des captures (busards des roseaux et cendré, buse variable, faucons hobereau et crécerelle, épervier d'Europe). La bécassine des marais est bien présente à certaines périodes (maximum de 53 le 18 août sur la grande mare), en août, 21 ont pu y être baguées. Le traquet motteux, les 4 grives, le bécasseau variable, le pipit spioncelle apprécient aussi cette réserve. Ce bref aperçu montre déjà l'intérêt de cette acquisition.

De façon à augmenter le potentiel de cette réserve, de nombreux travaux ont été effectués à l'automne 2013 et d'autres sont programmés à l'automne 2014 :

- Réfection de la station de recherche : 6 chantiers ont été nécessaires pour remettre en état l'auvent et le dessus de la hutte. Merci aux nombreux participants et à surtout à Bernard Lericque pour la fourniture des nombreux matériaux nécessaires ;
- Création de deux zones d'étrépage de 0,2 ha ;
- Remise en état de l'ancienne mare de 0,2 ha avec évacuation des ligneux ;
- Curage de fossés.

Ces travaux seront compléter cet automne par le curage d'autres fossés et le recreusement de la mare d'un hectare sur 0,2 ha face à la hutte de la station.

Travaux prévus sur la réserve ornithologique GONm - les levées du hameau Vaultier

Plan de gestion de la réserve ornithologique des levées du hameau Vaultier (Graignes-Mesnil-Angot, 50)

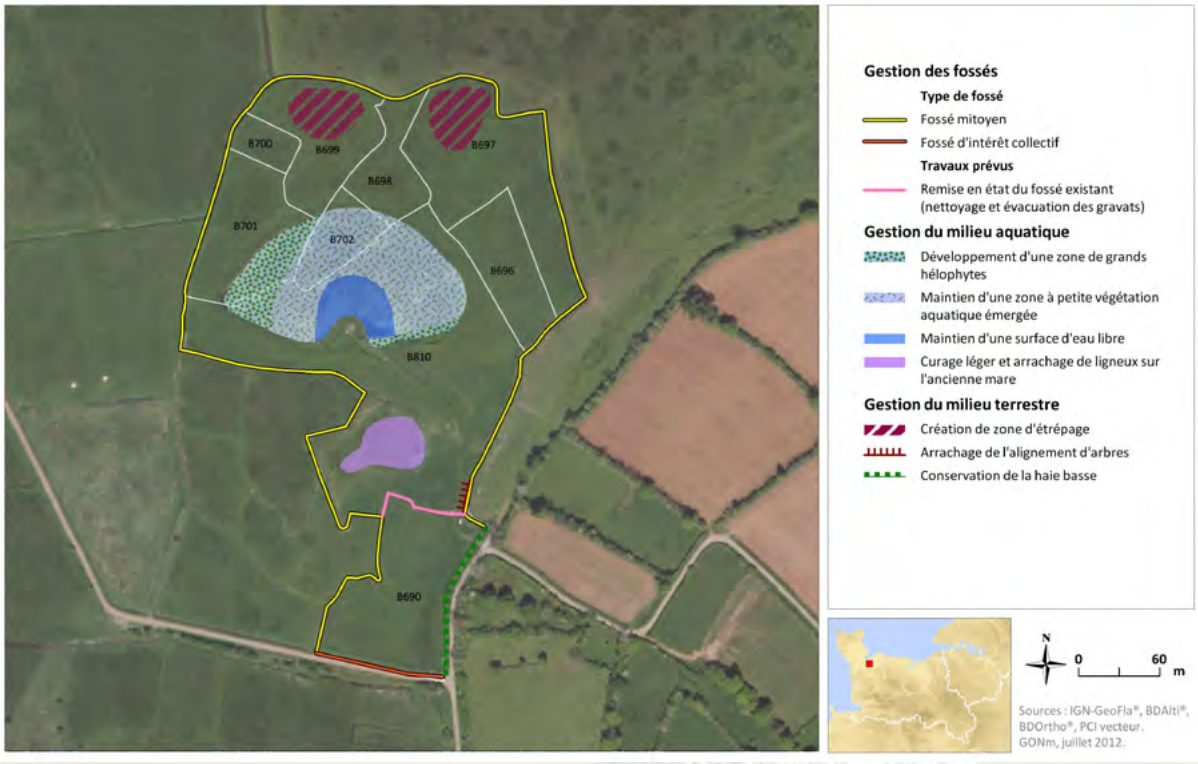

La réserve du Hameau Vaultier (A. Chartier)

Suivi des espèces nicheuses d'intérêt patrimonial sur les Réserves GONm des Marais de Carentan : une saison 2013 exceptionnelle

Régis Purenne

En 2013, le suivi a été réalisé pour l'ensemble des espèces nicheuses rares et indicatrices, confirmant une fois de plus l'intérêt majeur de la politique d'acquisition et des modalités de gestion développées par le GONm depuis le milieu des années 1990. La saison se révèle même historique pour certaines d'entre-elles (records d'effectifs ou premières reproduction certaines pour les réserves) même s'il faut nuancer cela par un succès reproducteur probablement faible pour l'ensemble du peuplement en raison de conditions météorologiques une nouvelles fois défavorables ce printemps.

Exhaustif pour les espèces à répartition localisée tels le butor étoilé, les busards, les oiseaux d'eau et certains passereaux, le suivi correspond généralement plus à une évaluation et une estimation la plus fine possible des effectifs pour les espèces à large répartition et notamment les passereaux à forte densité. En 2013, cependant, une étude a été menée sur le peuplement des passereaux nicheurs, par Maeva Dufour dans le cadre d'un stage, dont l'analyse précise des résultats par Alain Chartier (Conservateur des Réserves des marais) fera l'objet d'une publication ultérieure.

Les lignes suivantes présentent donc les principaux résultats 2013, en replaçant l'intérêt de nos réserves à plus grande échelle notamment celle du Parc naturel régional (25 000 hectares de marais).

La Réserve le 21 mars puis le 17 mai (Photo R. Purenne).

Butor étoilé

Depuis 2012 l'effectif de mâles chanteurs a retrouvé son seuil haut avec 4 mâles chanteurs recensés, ce qui représente 80 % de la population du PNR en 2013, puisque un seul autre mâle chanteur a été recensé sur le reste du territoire des marais. Depuis 2011 la population s'effondre dans le marais (hors RNR) en suivant la tendance nationale, alors que la RNR est un des rares sites où l'effectif se maintient. L'effectif de la RNR représente environ 1,5 % de la population française ce qui lui confère un intérêt national et 20 % de la population normande en 2013, l'espèce ne se reproduisant désormais ailleurs que sur la Réserve naturelle de l'estuaire de Seine, ce qui accroît le rôle de la RNR pour le maintien de l'espèce.

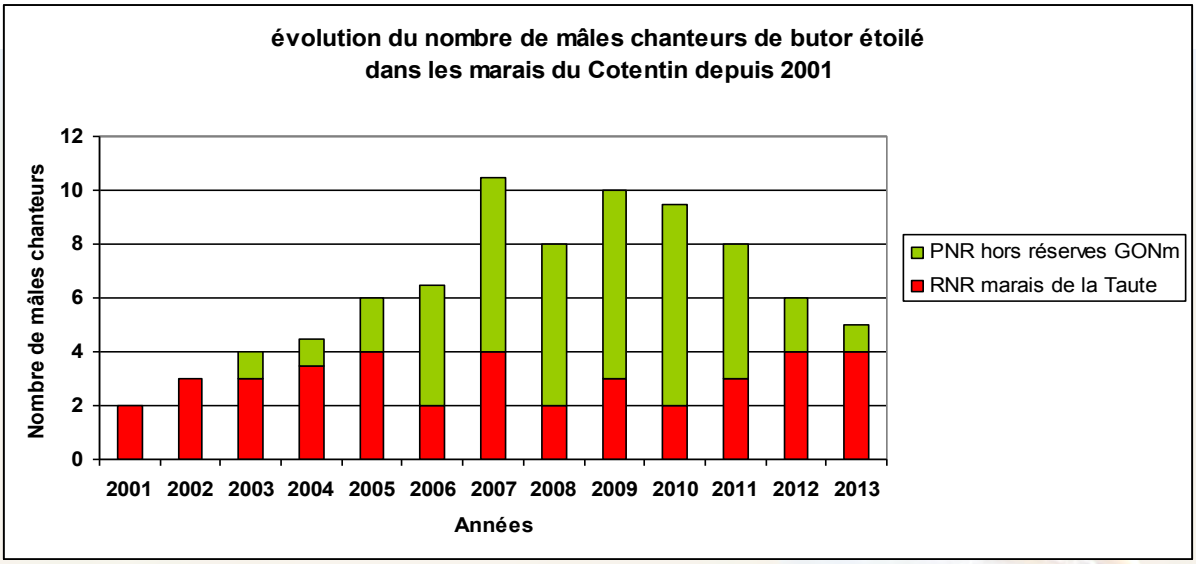

Il faut noter que les conditions météorologiques de ces deux dernières saisons ont joué sur l'activité des mâles chanteurs, 2013 étant l'année la plus "silencieuse" dans le marais, puisque sur la RNR chaque mâle n'a été entendu qu'une à six fois durant la saison, pour un total très faible de dix données de chants. La tempête et les fortes chutes de neige de mi-mars suivies d'un printemps "pourri" ont, semble-t'il, inhibé les mâles.

Cependant une faible activité de chants ne signifie pas l'absence de reproduction et l'évènement de la saison reste la découverte d'un nid contenant une ponte de quatre œufs, qui donneront trois jeunes à l'éclosion fin mai. Certains jeunes se sont sans aucun doute émancipés, la femelle effectuant des vols alimentaires réguliers en juin et juillet.

Poussins de butor étoilé au nid (R. Purenne)

Busard cendré

2013 est une année record avec six couples nicheurs sur la RNR. Le septième et unique couple nicheur du reste du territoire du PNR fait partie de la "colonie" de la RNR, puisque situé à quelques dizaines de mètres de cette dernière, sur le même secteur que 2011. Depuis 2007, cette prairie a d'ailleurs accueilli les deux seules nidifications certaines hors de la RNR.

Seulement deux couples de la RNR ont connu un succès avec respectivement deux jeunes à l'envol chacun, soit quatre jeunes au total qui représentent 100 % des jeunes envolés sur le territoire du PNR. Rappelons ici que l'espèce est un nicheur très rare en Normandie.

Jeune busard cendré proche de l'envol (R. Purenne)

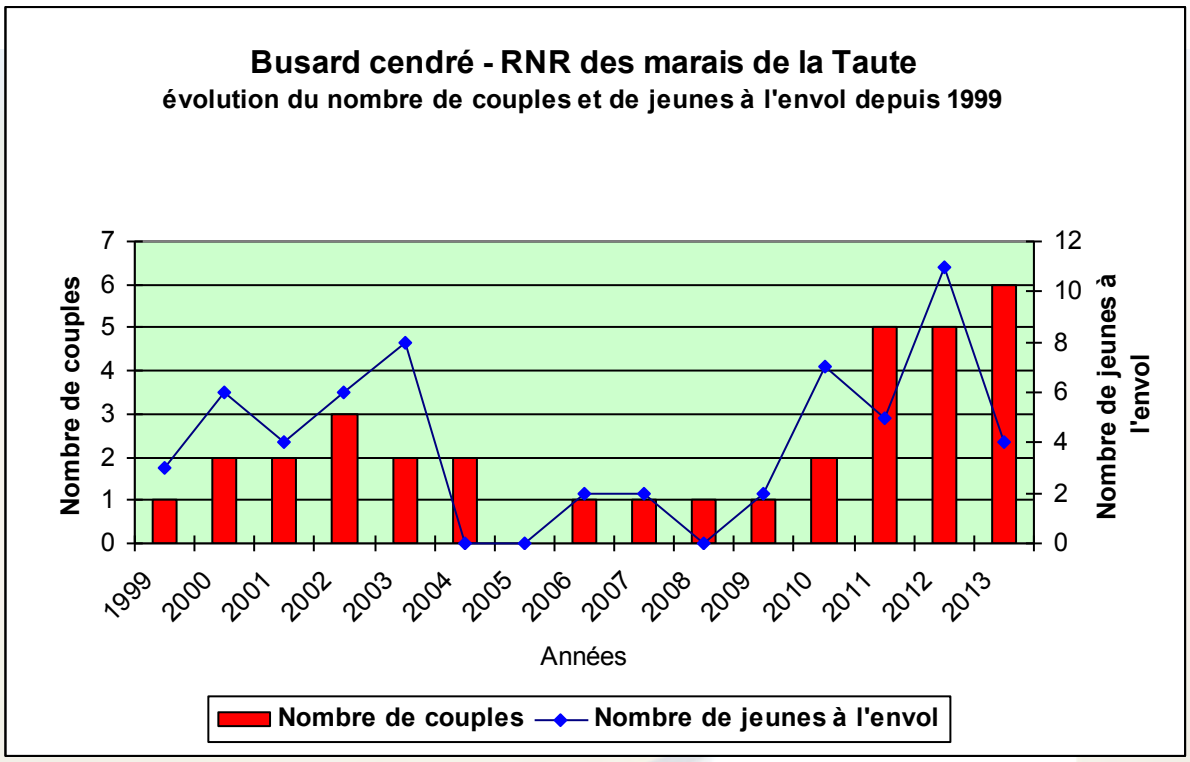

Busard des roseaux

L'effectif remonte à trois couples, ce qui représente un tiers de la population du PNR en 2013. Cependant tous les couples de la RNR ont échoué, deux couples tentant même une ponte de remplacement. Ce fort taux d'échec est une tendance générale cette année, seulement deux couples donnant des jeunes à l'envol sur le territoire du PNR.

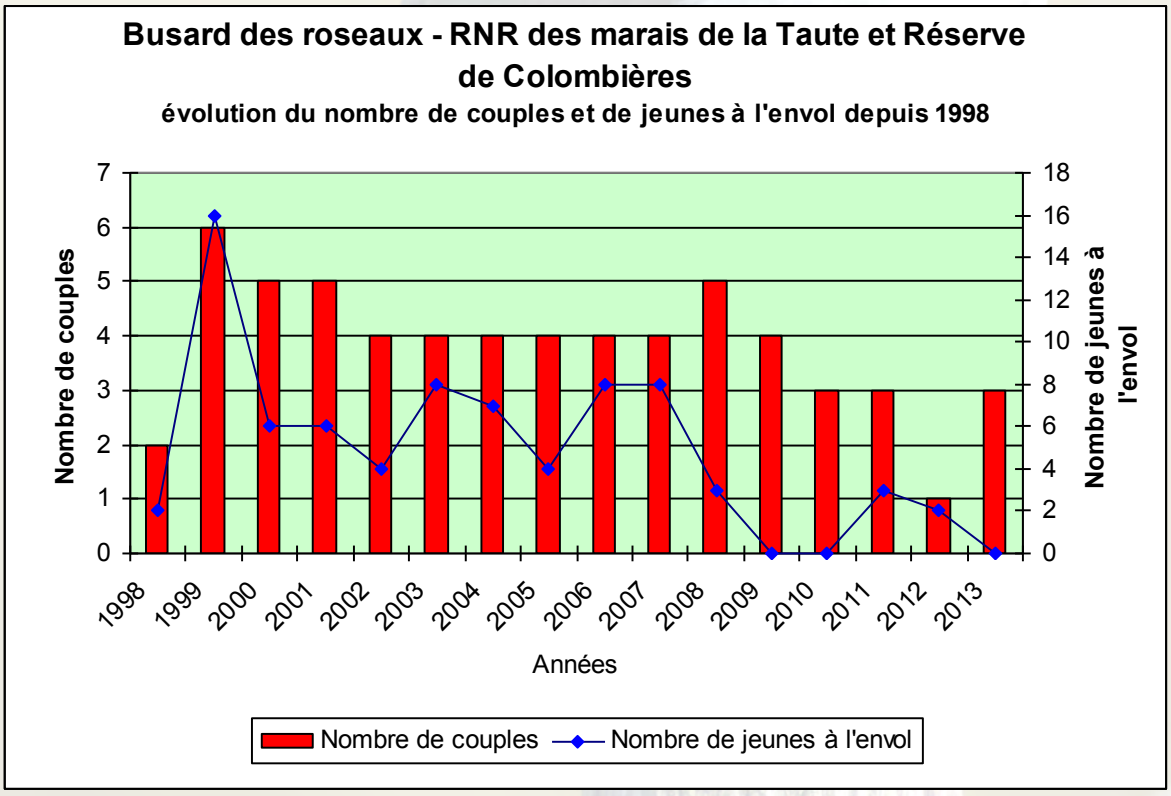

** un couple nicheur sur la Réserve de Colombières entre 1999 et 2003*

Rallidés

Le très rare râle des genêts, dont un mâle chanteur avait été entendu à plusieurs reprises en 2012, n'a pas été contacté.

Un mâle chanteur de marouette ponctuée a été contacté au crépuscule mi-avril.

Le râle d'eau reste localisé avec seulement six couples potentiels estimés au travers des contacts nocturnes et une famille observée.

Avec 13 couples nicheurs de foulque macroule, l'espèce établie de loin un nouvel effectif de référence pour les Réserves, un record lié à l'important niveau d'eau rencontré fin mars-début avril, dont la baisse provoquera la désertion de la plupart des couples, sauf ceux installés sur les mares. Quand, dans le même temps, la poule d'eau reste toujours aussi peu abondante dans le marais avec seulement deux couples estimés (une famille observée).

Limicoles

Le vanneau huppé a fait son retour en tant que nicheur sur les réserves en 2011, l'effectif a progressé en 2012 et s'est stabilisé au même niveau en 2013 avec 8 à 9 couples, tous cantonnés à Saint-Hilaire-Petitville (7 sur la RNR et 1 à 2 sur la Réserve Gabriel Debout). L'échec de la reproduction est, semble-t'il, général et lié notamment à la prédation par les corneilles.

Le courlis cendré se porte aussi bien avec au moins cinq couples recensés sur les réserves *stricto sensu*. Ces derniers sont aussi tous cantonnés sur Saint-Hilaire-Petitville, dont trois sur la Réserve Gabriel Debout et deux sur la RNR, où une ponte a été découverte. L'effectif est au plus haut mais la productivité est quasi-nulle.

Enfin, la surprise vient de la bécassine des marais : les niveaux d'eau du début de printemps, suite aux nouvelles inondations de mi-mars, sont sans aucun doute à l'origine de cantonnement, sans qu'il soit possible de préciser plus sur une possible nidification. Ainsi sur un même secteur ce sont les chevrotements d'un individu qui sont entendus en début de nuit les 6 et 27 mars, puis de deux mâles chanteurs très actifs le 7 avril. L'espèce est désormais un nicheur rare et localisé en France, d'où l'intérêt de ce type d'indices.

Anatidés

La saison a été prolifique, avec la première nidification du cygne tuberculé (couple en échec) mais surtout pour trois espèces nicheuses rares dans le marais, avec au moins deux à trois couples nicheurs de sarcelle d'été (un nid découvert sur un site et une famille sur un autre) et les premières données de familles pour le canard chipeau et le canard souchet.

2013 semble aussi avoir été une bonne année pour l'espèce la plus commune, le canard colvert, avec quatre familles observées pour une dizaine de couples présents.

Passereaux localisés

La rousserolle effarvatte semble progresser sur l'aire du PNR mais avec cinq mâles chanteurs, mais elle reste rare sur la Réserve, cantonné à son milieu de prédilection les roselières, aux surfaces très limitées ici.

La gorge-bleue à miroir progresse toujours dans les marais du Cotentin et sur les Réserves : cinq mâles chanteurs ont été recensés cette année, nouveau record. L'envol d'au moins 1 jeune a été noté sur un des sites.

La surprise vient de la locustelle luscinioïde, irrégulière depuis son installation récente avec un mâle chanteur, qui progresse avec trois mâles chanteurs recensés cette année, effectif important pour une espère très rare dans ces marais (<10 mâles chanteurs).

Au contraire, le bruant proyer qui avait fait son apparition en 2011 et 2012 avec trois à quatre chanteurs n'a pas été contacté une seule fois tout comme la cisticole des joncs qui a encore subi les rigueurs du dernier hiver.

Les passereaux à plus large répartition

Six espèces sont considérées ici, avec dix mâles chanteurs pour l'alouette des champs et pratiquement 10 fois plus pour le phragmite des joncs, espèce la plus abondante (cf. graphique).

Notons que le déclin généralisé du pipit farlouse sur le territoire du Parc s'observe aussi à l'échelle des Réserves, puisque deux chanteurs seulement ont été contactés.

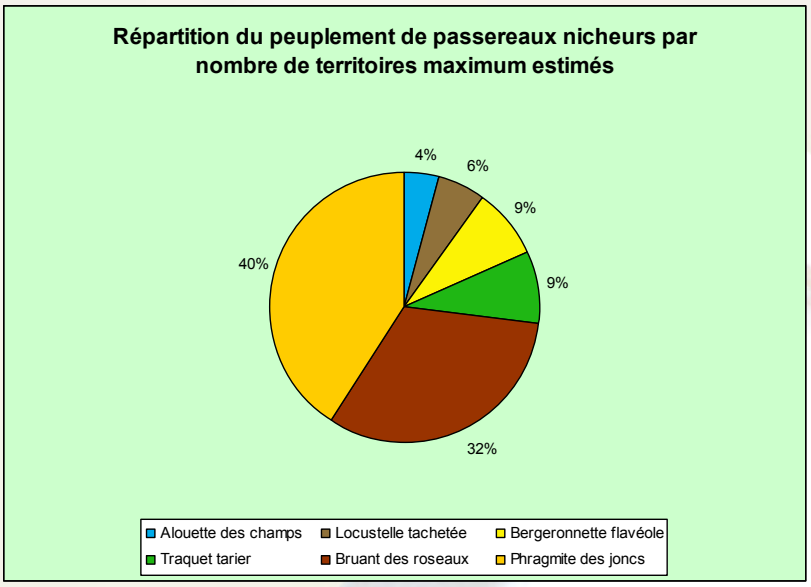

Nid de bergeronnette flavéole (G. Debout)

Succès reproducteur du cormoran huppé (*Phalacrocorax aristotelis*) dans les Réserves GONm du Cotentin et du Bessin en 2013

Régis Purenne

Pour la première fois en 2013, le succès reproducteur du cormoran huppé a pu être étudié sur les colonies de la Hague à l'ouest au Bessin occidental à l'est. Les colonies sont pour la plupart situées sur des Réserves du GONm, ces dernières abritant environ 80 % de l'effectif nicheur 2013 de la zone. L'étude réalisée ne prend pas en compte certaines colonies :

- Les sites du Cap et des digues de l'EPR de Flamanville, où la nidification de l'espèce y est désormais ponctuelle et le suivi précis des nids sur toute la saison impossible ;
- Les colonies des falaises de Jobourg hors Réserve du GONm (2 sites pour 13 couples en 2013), d'accès difficile ;
- La Réserve du GONm des forts de la rade de Cherbourg (80 à 100 couples estimés), pour laquelle le suivi précis des nids du principal site, le fort de l'Est, est impossible pour des raisons de sécurité et demanderait d'autant plus un investissement financier et humain important (Purenne et Desmares 2013).

Par ailleurs, un couple niche aussi sur l'îlet de la Réserve GONm de Tatihou mais n'a pas été suivi (Purenne et Barrier 2013).

Ce bilan concerne donc trois colonies mises en réserve et un site hors réserve (l'Île du large de Saint-Marcouf). D'ouest en est, ce sont :

- La colonie rupestre de la réserve GONm du Nez de Jobourg (Manche), dont le suivi est réalisé par Philippe Allain, son conservateur bénévole. En 2013, cette colonie compte les deux tiers de l'effectif de la Zone de Protection Spéciale (ZPS) de la Hague ;
- La colonie insulaire des îles Saint-Marcouf (Manche), située au cœur de la ZPS de la baie de Seine occidentale et qui compte 225 nids en 2013 (Purenne et Debout 2013) ;
- La colonie rupestre de la Réserve GONm de Saint-Pierre-du-Mont (Calvados), qui compte en 2013 la totalité de l'effectif de la ZPS Falaise du Bessin occidental (Purenne 2013). Notons qu'elle se situe à moins de 10 kilomètres des îles Saint-Marcouf.

L'objectif de l'étude est de définir pour chaque site (sur l'ensemble d'une colonie ou sur un échantillon représentatif), le taux de succès (pourcentage du nombre de couple avec au moins 1 jeune à l'envol) et la productivité (nombre moyen de jeunes à l'envol par couple nicheur). Notons que le suivi n'inclut pas une partie des premiers nids en échec suite à la tempête des 11 et 12 mars, phénomène qui a touché les trois sites considérés ici.

Bilan des sites rupestres

Réserve du Nez-de-Jobourg (ZPS Hague)

26 nids suivis (dont 4 échouent) : 9 nids avec 1 jeune, 13 nids avec 2, soit 35 jeunes.

ZPS Hague	Taux		Productivité par couple	
	d'échec	de succès	nicheur	en succès
Nez de Jobourg (n = 26) (67% de l'effectif ZPS)	15,38 %	84,62 %	1,35	1,59

Réserve de Saint-Pierre-du-Mont (ZPS Falaise du Bessin occidental)

7 nids suivis : 1 nid à 1 jeune, 1 à 2 et 5 à 3, soit 18 jeunes à l'envol.

ZPS Falaise du Bessin occidental	Taux		Productivité par couple	
	d'échec	de succès	nicheur	en succès
St-Pierre-du-Mont (n = 7) (78% de l'effectif ZPS)	0 %	100 %	2,57	2,57

Bilan des sites insulaires

Îles Saint-Marcouf (ZPS Baie de Seine occidentale)

Pour la première fois, le suivi d'un échantillon de nids a permis d'établir une évaluation précise du succès reproducteur de l'espèce sur les deux îles, seconde colonie normande après l'archipel de Chausey.

Sur l'île du Large (d'accès interdit aux personnes non autorisées), l'échantillon est de 46 nids suivis. Deux visites ont été effectuées les 27 mai et 25 juin. Sur la Réserve de l'île de Terre, les nids situés dans les zones de lavatères ou en groupes mixtes avec les nids des grands cormorans ne peuvent être suivis précisément; l'échantillon d'étude comprend donc les nids du fort, ceux des nichoirs et cavités "extérieurs" (incluant aussi les nids "protégés" près des panneaux ou accolés aux nichoirs...). Quatre visites les 22 avril, 31 mai, 6 et 25 juillet ont permis un suivi précis de 41 nids.

Il faut noter que 75,61 % des nids de cet échantillon étaient dans le fort, ce dernier abritant 27 % de l'effectif de l'île. La production déterminée sur la réserve est à nuancer car les nids sous lavatères ou à découvert, non suivis, constituent la majorité de la population et ils sont plus exposés à la prédation et aux intempéries que ceux du fort ou abrités. En conséquence, le taux d'échec et la productivité générale sur le site sont probablement un peu sous-estimés.

ZPS îles Saint-Marcouf	**Taux**		**Productivité par couple**		Remarques
	échec	**succès**	**nicheur**	**en succès**	
Fort (hors toit) (n=31)	29%	71%	1,71	2,41	pas de prédation possible, protection des intempéries
Nichoirs/cavités extérieurs (n=10)	50%	50%	1,2	2,4	prédation possible et protection partielle pour certains nids
Total ITE (n=41) (24,26 % effectif)	**34,15 %**	**65,85 %**	**1,58**	**2,4**	pas de suivi des nids à découvert ou sous les lavatères (75 % effectif)
Total ILA (n=46) (83,64% effectif)	**52,17 %**	**47,83 %**	**1,11**	**2,32**	prédation possible et protection partielle pour certains nids
Total ISM (n=87) (38,84% effectif)	**43,68 %**	**56,32 %**	**1,33**	**2,36**	échantillon de pratiquement 39 % de la population des 2 îles

Conclusion

Cadiou (2010) a proposé un indicateur de l'état de santé des oiseaux marins nicheurs en s'appuyant sur les évolutions d'effectifs et la production en jeunes, définissant ainsi des seuils par espèce. Si on reprend ces seuils de la production pour le cormoran huppé, cette dernière peut-être qualifiée de bonne au Nez de Jobourg à très bonne à Saint-Pierre-du-Mont; pour les îles Saint-Marcouf, elle est bonne sur l'ensemble des deux îles, avec une productivité bonne sur l'île du Large seule et très bonne sur l'île de Terre seule.

Les résultats montrent aussi que le taux d'échec augmente avec la taille de la colonie, et que la production par couple en succès est située entre 2,32 et 2,57 sur les îles Saint-Marcouf et Saint-Pierre-du-Mont (soit l'Est Cotentin), alors qu'elle n'est que de 1,59 au Nez de Jobourg (soit le nord-ouest Cotentin), même si encore une fois il faut rester prudent au regard des limites évoquées pour les résultats de la Réserve de l'île de Terre.

La poursuite de ce type de suivi réalisé sur le long terme dans le cadre de l'observatoire des oiseaux marins de Normandie et de la façade Manche-Mer du Nord, et combiné avec les recensements annuels et le programme de baguage, permettra d'avoir des indicateurs précis sur l'état de santé de l'espèce.

Cormoran huppé nicheur dans le fort de l'île de Terre (R. Purenne)

Nids de cormoran huppé dans le fort de l'île de Terre (R. Purenne)

Les limicoles nicheurs de l'île de Tatihou en 2013

Régis Purenne

L'île abrite deux limicoles nicheurs, le gravelot à collier interrompu et l'huîtrier-pie. Le premier niche uniquement sur la seule portion de plage qui lui est favorable, tandis que le second niche un peu partout sur l'île, essentiellement sur sa périphérie en bord de mer, sur la plage, les digues, les pelouses mais aussi plus à l'intérieur sur la prairie ou dans la partie intramuros (zone nue à graviers par exemple), ainsi que sur le haut du fort de l'îlet à proximité de l'île principale.

Entre 2010 et 2012, dans le cadre du volet protection du Plan régional d'actions du gravelot à collier interrompu en Basse-Normandie, un petit exclos a été installé sur la plage occupée par les gravelots, pour protéger les nids du piétinement du public. Ce système très simple est constitué de piquets en bois reliés par un fil, avec un panneau d'information. Cette année 2013, l'opération a été renouvelée, ce qui a nécessité à nouveau la constitution d'un dossier auprès de la DDTM de la Manche, pour obtenir une autorisation d'occupation temporaire (AOT) du domaine public maritime indispensable à la mise en place des exclos. L'opération est réalisée en partenariat avec le Conservatoire du Littoral (propriétaire de l'île) et le SyMEL (gestionnaire des parties naturelles) dans le cadre de la convention de gestion tripartite qui nous lie. L'AOT a été accordée le 6 mars, l'exclos a été installé le 15 avril avant l'arrivée des couples et retiré en fin de saison le 26 août. L'exclos a été agrandi une première fois le 29 mai pour protéger un nid d'huîtrier-pie qui se trouvait juste en limite extérieure et une seconde fois le 13 juin pour protéger un nid de gravelot à collier interrompu lui aussi à l'extérieur. Au vu des très bons résultats enregistrés cette année, il est prévu en 2014 d'agrandir nettement l'exclos dans sa longueur et d'ajouter deux panneaux d'information supplémentaires, avec la précision complémentaire "évitez de stationner près de l'enclos". En effet, si l'enclos est bien respecté par le public, les observations montrent que des stationnements prolongés à proximité sont courants, ce qui peut perturber la reproduction.

Une partie de la zone protégée par l'enclos (photo de la saison 2012)

Résultats

Gravelot à collier interrompu

2013 est une année record pour l'île puisque quatre couples ont niché sur le site dont trois protégés par l'enclos avec succès : 7 à 8 jeunes ont pris leur envol. Ceci peut être confirmé par l'observation d'un groupe de 17 gravelots à collier interrompu (un record pour le site) le 6 août, dont au moins 6 juvéniles volants. Une des femelles nicheuses était porteuse de bagues : sa fiche de vie (information de James Jean Baptiste) montre qu'elle a été baguée le 2 mai 2008 à Gouberville sur la côte nord, puis revue plusieurs fois en 2009, 2011, 2012 dans le nord Cotentin où elle nichait ainsi qu'en début de saison 2013, avant d'arriver sur l'île Tatihou fin mai.

"GCI" à Tatihou en 2013	Dans l'enclos	Période de ponte estimée	Nombre d'œufs	Date d'éclosion	Nombre de jeunes nés	Date d'envol estimée	Nombre estimé de jeunes à l'envol
Couple 1	oui	21-25/05	3	20/06	3	20/07	3
Couple 2	oui	04-08/06	3	04/07	2-3	04/08	2-3
Couple 3	oui après agrandissement	04-08/06	3	04/07	2	04/08	2
Couple 4	non	03-08/06 ?	?	échec	0	/	0

Bilan de la reproduction du gravelot à collier interrompu sur l'île Tatihou en 2013.

Ces résultats confirment l'intérêt des exclos de protection contre le piétinement qui est responsable d'un fort taux d'échec sur les plages : ainsi, sur l'île, le seul couple non protégé en 2013 a échoué sa reproduction. Par ailleurs, en concertation avec le SyMEL, le report à trois reprises en cours de saison d'un chantier de pose des ganivelles (balayées lors de la tempête de mi-mars) prévu initialement en mai a permis d'assurer le succès de la reproduction jusqu'à l'envol des jeunes.

Huîtrier-pie

2013 est aussi une année record pour l'huîtrier-pie, puisque neuf couples ont été recensés (huit en 2012). La réoccupation des sites débute en mars et, à la mi-avril, la plupart des couples est bien cantonnée. La fidélité aux sites est confirmée une nouvelle fois.

Le suivi mené a permis de localiser dix nids concernant sept couples (un couple a effectué une ponte de remplacement, un autre deux pontes de remplacement). Par contre, contrairement au gravelot à collier interrompu, le taux de réussite a été très faible, puisqu'il semble qu'un seul couple ait eu des jeunes, celui qui a niché dans l'exclos des gravelots : il a pondu dans la dernière décade de mai, les éclosions ont eu lieu autour du 19 juin et deux jeunes étaient encore présents dans l'exclos début juillet.

Ponte et un des poussins de gravelot à collier interrompu dans l'enclos en 2013 : les poussins se cachaient aux pieds des ganivelles tombées à l'approche des visiteurs de l'île (R. Purenne)

Poussin d'huîtrier-pie dans l'enclos en 2013 (R. Purenne)

Les oiseaux nicheurs terrestres de la Grande Île de Chausey

Gérard Debout

Introduction

Les oiseaux nicheurs de la Grande Île de Chausey sont suivis depuis 1976. Ce suivi est devenu systématique en 1988 lorsque la GONm a installé sur l'île, dans le cadre du fonctionnement de la réserve, un permanent, d'abord un objecteur de conscience, puis assez vite un garde salarié.

Debout & Gallien (2006) ont déjà publié une synthèse qui portait sur les nicheurs terrestres et qui présentait et analysait l'ensemble des données recueillies jusqu'alors. Les principaux enseignements de cette publication étaient que, sur le long terme, la composition spécifique de la communauté des oiseaux nicheurs de la Grande Île de Chausey évolue en permanence alors que le nombre total d'espèces nicheuses est parfaitement constant, malgré un fort taux d'immigration et d'émigration de l'ordre de 10 %.

Il existe un « noyau dur » d'espèces régulières (21 espèces qui sont à la fois les plus régulières et les plus abondantes.), qui contribue le plus au peuplement de l'île en termes quantitatifs. D'une année à l'autre, du fait des immigrations et des disparitions, s'y adjoignent ou s'en vont, en nombre égal, un certain nombre d'autres espèces.

Les modifications du milieu, d'origine naturelle ou anthropique, sont une des causes provoquant des disparitions ou permettant des immigrations. Une autre cause de cette évolution de la communauté est la variation d'amplitude de la niche écologique des espèces (troglodyte, accenteur mouchet, pigeon ramier et faisan de chasse) : phénomènes classiques liés à l'insularité.

La situation depuis 2006

Depuis cette étude, les recensements se sont poursuivis ; ils ont été essentiellement menés par Fabrice Gallien. Le présent article actualise les résultats obtenus depuis 2006. Le tableau 1 ci-après récapitule les données concernant les nicheurs terrestres de la Grande Ile depuis 2006 et présente la synthèse des résultats précédents afin de les comparer.

Analyse globale

Les évolutions sont très disparates par rapport à la situation qui prévalait jusqu'en 2005. Si le noyau d'espèces régulières est resté le même pour l'essentiel (20 qui nichaient régulièrement avant 2005 le font toujours depuis), il y a eu quand même des changements puisqu'une espèce régulière d'alors a disparu (tourterelle turque) et deux non régulières avant le sont devenues depuis (fauvette des jardins et corneille noire). Au total, l'avifaune terrestre de la Grande île compte désormais un noyau de 23 espèces nicheuses régulières (nicheuses chaque année sur la période considérée), contre 22 auparavant, ce qui n'est pas une évolution significative.

En ce qui concerne les autres espèces, 12 des 20 espèces considérées comme irrégulières n'ont pas niché à Chausey depuis 2006 : on peut raisonnablement les considérer comme disparues.

Deux d'entre elles nichent de temps à autre : la fauvette pitchou et le coucou, mais celui-ci n'a jamais été découvert comme nicheur certain. Les six dernières sont des nicheurs occasionnels au sens où nous l'avions présenté en 2006.

Il est à noter que le nombre d'espèces occasionnelles a beaucoup baissé puisqu'il est passé de 6 par an environ de 1988 à 2005 à 2,25 en moyenne par an depuis 2006. Le turn-over de ces espèces occasionnelles était de 2,3 par an, il est descendu à 0,7/an. Autrement dit, les potentialités de colonisation, même temporaire, des espèces du continent proche ont baissé.

Si, maintenant, nous nous intéressons au nombre total de couples nicheurs, toutes espèces confondues (graphe 1), nous constatons une chute spectaculaire de cet effectif nicheur puisque nous passons de plus de 400 couples en moyenne avant 2005 à 310 couples depuis

2006. Même au cours de cette dernière période, la baisse se poursuit avec une disparition de 3,5 couples par an en moyenne.

Au total, nous pouvons résumer la situation comme suit :

- Le nombre total d'espèces nicheuses régulières et occasionnelles baisse légèrement : la cause en est une moindre capacité colonisatrice des espèces venant du continent ;

Le nombre total de couples nicheurs baisse. En l'absence d'études estimant la biomasse d'insectes (nous avions évoqué que cela pouvait être un facteur limitant) ou la biomasse de graines disponibles, nous ne pouvons pas aller beaucoup plus loin dans l'interprétation et ce, d'autant plus, que en dehors d'épisodes météorologiques notables (neige en 2013, tempêtes dont une très forte en mars 2008), aucune évolution remarquable n'est notée dans le milieu depuis 2006 : l'arrêt des activités agricoles en 1990 est bien antérieur à la période prise en compte, les effets de la graphiose de l'orme sont, eux aussi, bien antérieurs, la mise en place de la station de lagunage remonte à 1995, tous évènements trop antérieurs pour encore avoir une influence.

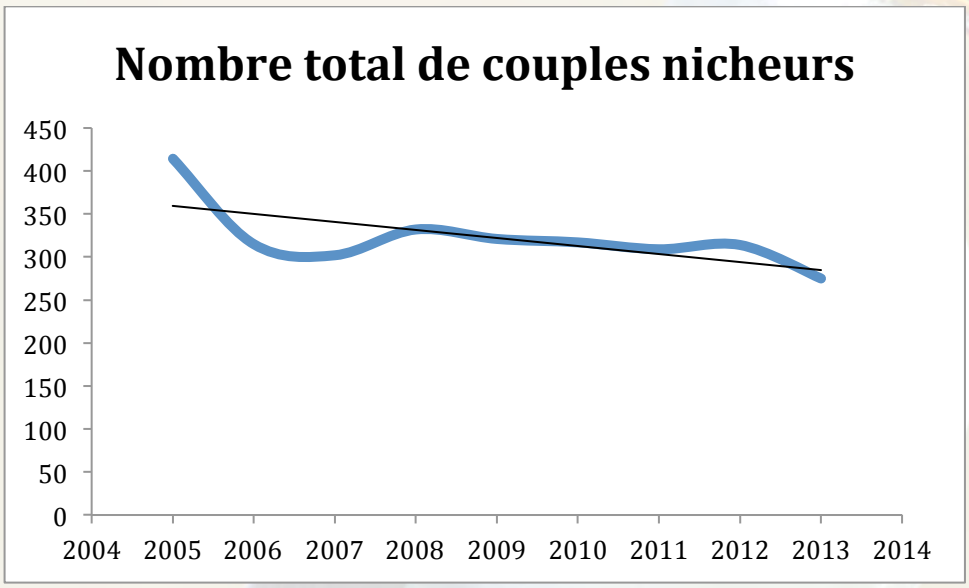

Graphe 1 : évolution du nombre de couples nicheurs de la Grande Île de Chausey toutes espèces confondues

Hirondelle de cheminée à Chausey (G. Debout)

Quelques analyses spécifiques

Le pipit farlouse

Un déclin brutal s'est produit entre 1999 et 2000, conséquence probablement retardée de l'abandon des pratiques agricoles remplacées par un entretien du milieu par la fauche. Un nouvel équilibre pourrait s'établir mais à un niveau très faible (parfois 1 couple) ce qui ne garantit évidemment pas le maintien de l'espèce.

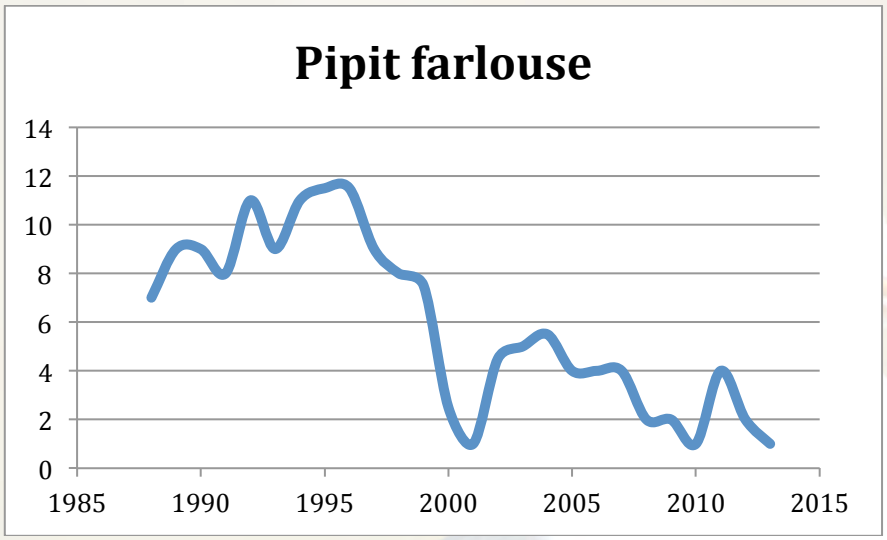

Le pipit maritime

Un déclin inexpliqué s'est produit brutalement entre les saisons de reproduction 2010 et 2011, faisant passer la population de 10 à 3 couples. Auparavant, une progression remarquable l'avait conduit jusqu'à un palier de 9 à 10 couples, effectif qui se maintenait depuis 2004. Cette baisse du nombre de reproducteurs suit une baisse des deux-tiers de l'effectif hivernant (Debout & Gallien 2011) peut-être liée à l'hiver 2010-2011 qui fut particulièrement rude. Cette situation perdure jusqu'à 2013.

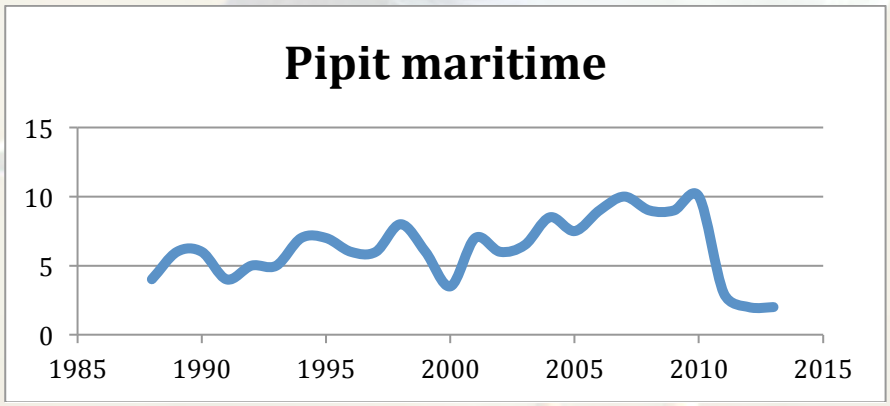

Les turdidés

Rouge-gorge, merle noir et grive musicienne ont diminué ces dernières années mais ces déclins ne sont pas concomitants.

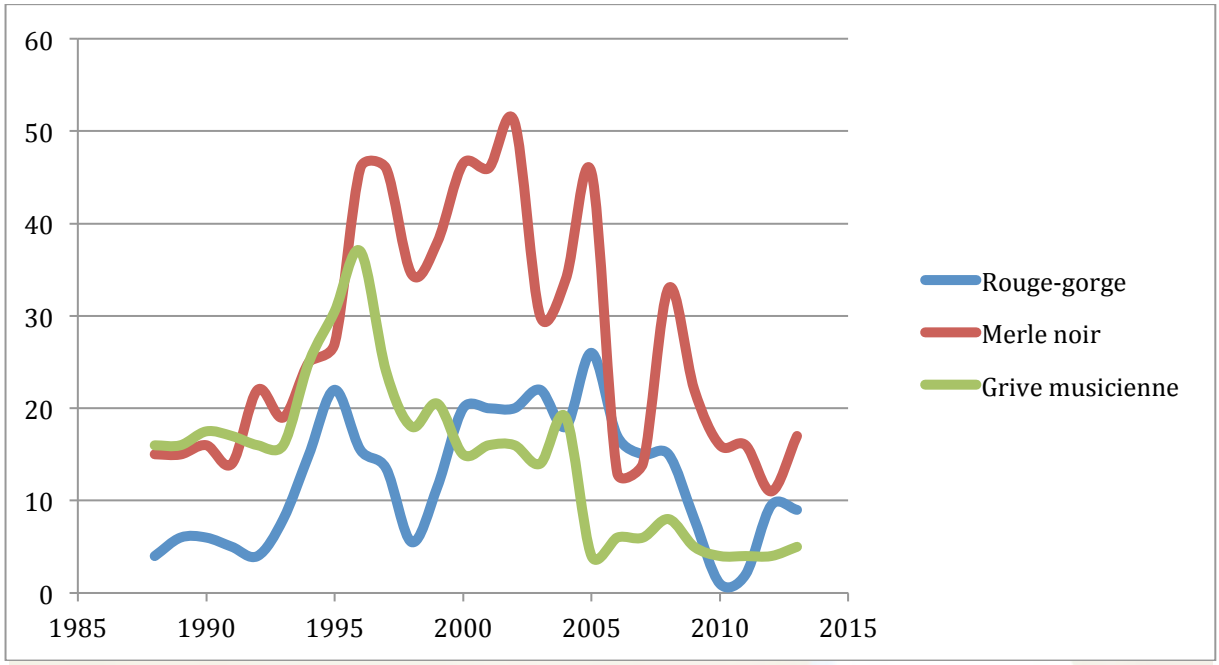

Ainsi, le rouge-gorge connaît une baisse qui s'est amorcée dès 2006 après le pic de 2005. Ce déclin s'st brutalement aggravé en 2010 après un hivernage « normal ».

Pour le merle noir, on retrouve les effectifs du début des années 1990. Des effectifs deux fois supérieurs se sont maintenus de 1995 à 2005.

Quant à la grive musicienne, son déclin débute en 1997 et semble régulièrement se poursuivre depuis.

L'hypothèse proposée par Gallien (comm. pers.) qui pense que les effectifs de ce genre d'espèces sont désormais sous-estimés parce que les recensements commencent désormais trop tard (début mai à l'arrivée du garde) est peut-être valable pour le merle noir. En effet, l'enquête Tendances menée sur toute la Normandie (C. Debout, comm. pers.) montre que le nombre de contacts augmente pour cette espèce à la session de février-mars, alors qu'il diminue en avril-mai. Ce n'est, par contre, pas le cas pour les deux autres turdidés.

L'étourneau

L'étourneau a connu une augmentation de ses effectifs régulière de 1988 à 1998 puis une chute tout aussi régulière depuis. Difficile, là aussi, d'aller plus loin que le simple constat.

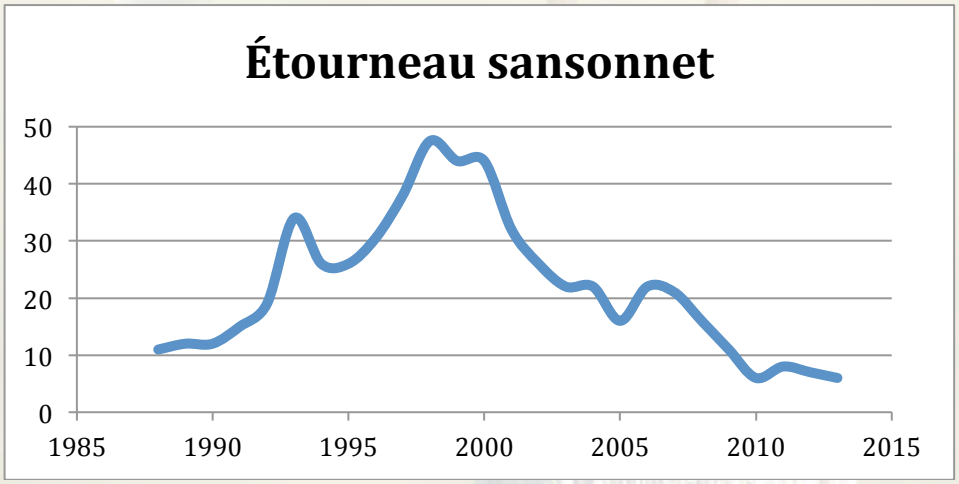

La fauvette à tête noire

Pour ne pas sombrer dans le pessimisme, nous terminerons par la fauvette à tête noire qui, elle, malgré un mauvais printemps 2013 se porte bien comme dans le reste de la Normandie.

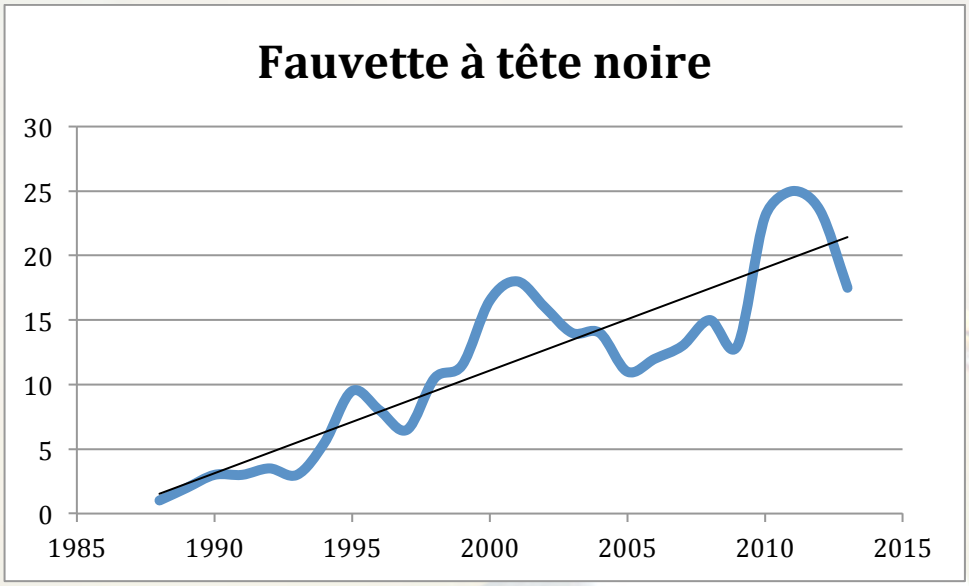

Références

Debout, G. & Gallien, F. 2006 – Les oiseaux nicheurs terrestres de la Grande Île de Chausey (Normandie, France). Alauda 74(3) : 339-352.

Debout, G. & Gallien, F. 2011- Réserve des îles Chausey. Bilan 2010/2011. GONm, rapport interne 53 pages.

Merci à Fabrice Gallien qui a réalisé l'essentiel des recensements sur le terrain.

Moineau domestique à Chausey (G. Debout)

Nombre de couples	Effectifs mini maxi 1976- 2005	Effectif en nombre de couples ou chanteurs							
		2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Canard colvert	**0-1**	**1-2**	**2**	**2**	**1-2**	**2**	**2-3**	**2-3**	**2-3**
Faisan de chasse	**0+-41+**	**16**	**17**	**15**	**24**	**29**	**29**	**30**	**23**
Poule d'eau	**0-4**	**1**	**1**	**1**	**1**	**1**	**1**	**1**	**1**
Pigeon ramier	**0-17**	**13**	**15**	**15**	**8**	**8**	**14**	**22**	**12**
Hirondelle de cheminée	**6-18**	**19**	**19**	**21**	**22**	**26**	**23**	**13**	**14**
Pipit farlouse	**1-13**	**4**	**4**	**2**	**2**	**1**	**4**	**2**	**1**
Pipit maritime	**2-9**	**9**	**10**	**9**	**9**	**10**	**3**	**2**	**2**
Troglodyte mignon	**8+-103**	**59**	**57**	**51**	**73**	**56**	**62**	**63**	**66**
Accenteur mouchet	**12-68**	**25**	**19**	**26**	**22**	**37**	**36**	**36**	**22-23**
Rouge-gorge	**4-34**	**17**	**15**	**15**	**8**	**1**	**2**	**9-10**	**9**
Merle noir	**10-53**	**13+**	**14**	**33**	**22**	**16**	**16**	**11**	**17**
Grive musicienne	**3-39**	**6+**	**6**	**8**	**5**	**4**	**4**	**4**	**5**
Fauvette des jardins	0-6	2	2	1	2-3	2-3	3-4	1-2	1
Fauvette à tête noire	**1-17**	**12**	**13**	**15**	**13**	**23**	**25**	**23-24**	**17-18**
Pouillot véloce	**2-21**	**8**	**10**	**14**	**19**	**10**	**14**	**17**	**9**
Pinson des arbres	**2-19**	**4**	**4**	**5**	**3**	**6**	**4**	**6**	**4**
Verdier d'Europe	**5-41**	**17**	**9**	**11**	**12**	**12**	**4**	**5-8**	**12-13**
Chardonneret élégant	**3-23**	**2**	**2**	**7**	**7**	**6**	**3**	**5**	**3**
Linotte mélodieuse	**20-50+**	**45+**	**45+**	**40+**	**35+**	**35**	**27+**	**33+**	**30+**
Moineau domestique	**6-53**	**16+**	**15+**	**22**	**19**	**22**	**20**	**14**	**14**
Étourneau sansonnet	**11-49**	**22**	**21**	**16**	**11**	**6**	**8**	**7**	**6**
Corneille noire	0-2	0-1	1	2	1	2	2	2	2
Tourterelle turque	**0-31**	**2-3**	**0**	**0**	**0**	**0-1**	**0**	**0**	**0**
Total espèces nicheuses régulières	21 en moyenne	22	22	22	22	22	22	22	22
Coucou gris	0-3	0-1	0-1	0-1	0-1	0-1	0-1	0-1	1
Fauvette pitchou	0-3	0	0	0	0-1	2	2-3	0-1	0
Bouscarle de Cetti	0-1	0	0	0	0	0	0	0	0 à 1
Fauvette grisette	0-3	0	0	0	0	0	0	0-1	0
Pouillot fitis	0-2	0-1	0	0	0	0	0	0	0
Gobemouche gris	0-1	0	0	0	0	0	0	0-1	0
Mésange bleue	0-3	0	0	0	0	0	0 à 1	0	0
Loriot d'Europe	0-1	0	0	0-1	0	0	0	0-1	0
Total espèces nicheuses occasionnelles	6 en moyenne	2	1	2	2	2	3	5	2
Faucon crécerelle	0-1	0	0	0	0	0	0	0	0
Tourterelle des bois	0-3	0	0	0	0	0	0	0	0
Hirondelle de fenêtre	0-4	0	0	0	0	0	0	0	0
Traquet motteux	0-1	0	0	0	0	0	0	0	0
Cisticole des joncs	0-1	0	0	0	0	0	0	0	0
Roitelet huppé	0-1	0	0	0	0	0	0	0	0
Mésange à longue queue	0-2	0	0	0	0	0	0	0	0
Mésange charbonnière	0-8	0	0	0	0	0	0	0	0
Grimpereau des jardins	0-2	0	0	0	0	0	0	0	0
Bruant zizi	0-2	0	0	0	0	0	0	0	0
Serin cini	0-10+	0	0	0	0	0	0	0	0
Bouvreuil pivoine	0-6	0	0	0	0	0	0	0	0

Tableau 1 : bilan des recensements des oiseaux de la Grande Île de Chausey

En gras, les espèces qui étaient considérées comme nicheuses régulières par Debout & Gallien (*op. cit.*) :

- En noir, celles qui sont toujours régulières depuis 2006
- En rouge, celles qui ont connu un changement (disparition ou apparitions comme régulières)
- En orange, espèces nicheuses irrégulières
- En bleu, espèces considérées comme désormais disparues

Nombre seul : nombre de couples ou de chanteurs

Nombre suivi du signe $^{+}$: l'effectif indiqué est un minimum

Remerciements

L'ensemble des bénévoles (conservateurs) et des salariés (techniciens, animateurs et chargés de mission) du GONm, impliqués dans la vie des réserves de l'association tient à remercier les personnes et organismes qui ont participé, à un titre ou à un autre, au bon fonctionnement de ce réseau des réserves ornithologiques du GONm.

-
-
-
-

- Veolia eau
- CEMEX,
- Agence de l'Eau Seine-Normandie,
  - Directions Bocages Normands et Seine Aval
- DREAL de Haute et de Basse-Normandie
- Conseil régional de Basse-Normandie
- Conseils Généraux de la Manche et l'Eure
- Communes de Carolles, Vauville, Vire, Flers, Val-de-Reuil, Poses Berville-sur-Seine
- Préfecture maritime de la Manche Mer du Nord,
- Marine nationale,
- EDF,
- Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Manche (DDTM 50),
- Direction Départementale des Territoires de l'Eure (DDT 27),
- Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports de l'Eure,
- Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin (PNRMCB),
- Communauté de Communes de la Hague,
- Communauté d'Agglomération Seine-Eure (CASE),
- Syndicat mixte de la base de plein air et de loisir de Léry-Poses,
- Conservatoire du Littoral,
- Syndicat Mixte Espaces Littoraux de la Manche (SyMEL),
- Société Civile Immobilière (SCI) des Îles Chausey,
- Réserves naturelles de France (RNF),
- Antenne régionale du Conservatoire botanique national de Brest (CBNB),
- Conservatoire des Espaces naturels de Basse-Normandie (CREN),
- Groupe d'Étude des Invertébrés Armoricains (GRETIA),
- Société des sciences naturelles et de mathématiques de Cherbourg,
- Association de défense de la vallée du Lude et la Villa Éole,
- Offices de tourisme de Carolles, de Duclair et du Val-de-Reuil,
- Ensemble des propriétaires des terrains inclus dans des réserves.

Crédits

Document élaboré par Gérard Debout à partir des contributions des conservateurs et des gardes
Mise en page : Guillaume Debout
Cartes et plans : Vottana Tep
Photographies de couverture et des pages 8 & 9 : Gérard Debout
Photographies de la page 25 : Rosine Binard, Alain Chartier, Gérard Debout, François Jeanne, Régis Purenne